

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matieres du tems,

Contenant aussi quelques nouvelles de Litterature & autres Remarques curieuses.

DECEMBRE 1711.



Imprimé

Chez JACQUES LE SINCERE,
à l'Enseigne de la Verité.

M. DCC. XI.

AVIS DU LIBRAIRE:

CE Journal, que nous donnons au Public tous les mois depuis celui de Juillet 1704. est reçu si favorablement dans toutes les parties de l'Europe, qu'il n'y a presque point de Curieux qui ne veüillent avoir cet Ouvrage manſal, complet, & ne le conſiderent très-utile à l'hiſtoire du tems; pour répondre à leur emprefſement je me tiens fourni de corps entiers, & de mois ſéparés dudit Journal, afin que ces Curieux ſoient ſervis auffi-tôt qu'ils le ſouhaiteront. Mais l'Auteur continue d'avertir qu'il ne recevra pas les Memoires & Pièces concernant les interêts particuliers, ou ceux de leurs amis, pour inſerer dans ce Journal, à moins qu'ils ne les affranchiſſent: On les averti même qu'ils feront toujours rejettez ou laiſſez en rebut, avec d'autant plus de juſtice que le public prend peu de part aux affaires des particuliers, les generales rempliſſent mieux ſon attente; mais quand ce ſeront des pièces intereſſantes & curieſes, dont le Public eſt bien aïſe d'en avoir la connoiſſance, on prie de les adreſſer au Libraire, ou à l'Auteur, qui en fera l'uſage qu'elles meriteront.

369

LA CLEF DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE,
Ou Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Decembre 1711.

A R T I C L E I.

Qui renferme ce qui s'est passé de considerable en ESPAGNE & en PORTUGAL depuis le mois dernier.

I. **P**eu de tems avant que le nouvel Empereur Charles s'embarquât pour retourner en Allemagne, il écrivit à la Deputation de Catalogne, pour lui insinuer la necessité de ce voyage; non pour marquer aucun empressement de monter sur le Trône Imperial; comme on n'y doit parvenir que par une élection libre, dénuée de brigues, d'interêt, de partialité, de recommandations & autres routes semblables; ce Prince, laissant agir librement le Saint Esprit, dont les lumieres éclaireroient les Electeurs à Francfort, marque dans sa lettre, les motifs qui l'ont déterminé de s'embarquer, pour passer en Allemagne; " C'est, dit-il, pour assurer le repos & la tranquillité de ses Etats hereditaires: pour travailler à la sûreté de la sainte Religion des Catalans: pour leur procurer un prompt secours de troupes & d'argent: pour finir la guer-

Motifs alleguez pour obliger le nouvel Empereur de passer en Allemagne.

re qui les fatigue: prendre des mesures
 pour la reduction entiere de toute la
 Monarchie d'Espagne; pour relever le
 lustre des Catalans; que pour leur en
 donner de plus solides assurances, il
 leur laissoit la Reine sa chere & bien-
 aimée épouse, qui sera entre les mains
 des Catalans, un gage assuré de son
 prompt retour en Espagne.

Quoique ce soit là l'essentiel de cette
 lettre, plusieurs Lecteurs seront bien-aîsés
 d'en trouver ici une copie fidele: elle a
 été imprimée & affichée à Barcelonne, en
 voici la traduction.

*Lettre écrite par le Roi Charles, à la Dépu-
 tation de Catalogne.*

*Sa Lettre
 à la Dépu-
 tation de
 Catalogne.*

Illustres, Venerables, Excellens, Nobles,
 Magnifiques, nos amés & très-fidelles
 Deputez & Auditeurs des Comptes de la Ge-
 neralité de la Province de Catalogne.

La prompt & inopinée mort de l'Empe-
 reur Joseph mon frere, qui a laissé le Trô-
 ne Imperial vacant, m'a fait d'abord penser
 que ma presence étoit nécessaire en Alle-
 magne, pour m'y opposer aux pernicieux
 desseins de mes ennemis, qui ne manque-
 roient pas dans cette fatale conjoncture,
 d'essayer de troubler le repos de mes Ro-
 yaumes & pays héréditaires, & à brouiller
 toute l'Allemagne*: Mais la consideration
 du chagrin que vous autoit causé mon ab-
 sence, m'a fait suspendre, jusques ici, cette
 juste & convenable resolution.

Ce-

* Ses ennemis n'ont rien entrepris de pa-
 reil.

Cependant comme ma presence est absolument necessaire dans mes Domaines & Etats hereditaires, pour y établir la sûreté; principalement pour y travailler au bien de nôtre sainte Religion, & en particulier, pour vous y preparer avec toute la diligence possible, des troupes & des subsides; pour la défense de cette très-fidelle Principauté, & pour finir cette guerre: considerations qui ont obligé les Princes d'Allemagne, de solliciter mon départ, pour prévenir les grands préjudices que pourroient causer les pernicious desseins de mes ennemis.

Tout cela m'a déterminé à passer, pour un peu de tems, en Allemagne; quoi qu'il fût très convenable pour moi & pour tous mes bons & fideles vassaux, de ne me point separer de la Reine mon épouse, je veux pourtant bien vous donner la plus grande marque de cet amour, que vous avez mérité de moi, par vôtre constance, en vous laissant & confiant à vôtre fidelité, ce que j'ai de plus cher & de plus précieux.

Cette separation me sera très-sensible; mais elle est adoucie par la pensée que je travaille par là à vôtre plus grande consolation. C'est sur l'experiance que j'ai eüe de vôtre fidelité, que je me fonde dans la resolution que je prends. Le glorieux sacrifice que vous m'avez fait, dans les tems les plus fâcheux, me rassure & me fait esperer, que dans toutes les occasions que se presenteront, vous donnerez tous les secours necessaires à la Reine mon épouse; ce qui seul est capable de me consoler pendant mon absence, qui ne sera pas longue; & dans

laquelle je vous assure, que je ferai les derniers efforts, pour *finir cette guerre qui vous afflige*, & pour vous delivrer *par la force des armes*, * de tout ce que vous avez souffert, avec tant de constance de la part de mes ennemis.

Je vous recommande de nouveau le précieux gage que je vous laisse ; & comme vous trouverez votre consolation en elle, elle trouvera aussi la sienne dans votre constante fidélité. Vous devez cela à l'amour paternel que j'ai pour vous, & dont je vais travailler à vous donner encore de plus grandes marques, *par la réduction entière de la monarchie d'Espagne* ; ce qui relevera entièrement le lustre de la Nation Catalane.

Quoi que Mrs. les Presidents, ayent mérité d'entendre de ma bouche ces expressions de ma tendresse, & qu'ils vous les ayent dites en particulier ; j'ai cru devoir vous les repeter, afin de vous faire mieux connoître jusqu'où va ma tendresse pour vous, & vous engager par là à continuer la vôtre pour le service de la Reine mon épouse ; & à pourvoir, par votre secours & votre application, à tous les besoins indispensables, dans les conjonctures présentes, pour le bien de cette Principauté, en attendant que je vienne vous y animer moi-même, pour votre plus grande consolation A Barcelonne le 6. Septembre 1711. Signé, MOI LE ROI, & plus bas, DON REIMOND DE VILLANEA PERLAS.

II. Ce

* Il paroît de la contrariété dans ces assurances : On finit la guerre par la paix ; & la guerre accompagne toujours la force des armes.

II. Ce Prince avant son depart de Barcelonne, nomma les personnes qui devoient assister de leurs conseils la Reine son épouse, à laquelle il a laissé la Regence de Catalogne : Le Général de Staremberg, est le chef de ce Conseil; le Comte de Corsena tiendra sa place, lors que ce Général sera à la teste de l'armée; Don Reimond de Villanea Perlas, est établi Secrétaire des Dépeches. Le Marquis de Pinos, les Comtes de Centellas & de Zavalla, en qualité de Députez de Catalogne, ont suivi ce Prince en Allemagne.

Conseil
établi pour
la Regence
de Catalo-
gne.

III. Quoi qu'on ait à différentes fois publié dans les Gazettes étrangères que l'épouse du nouvel Empereur étoit grosse du mois de Decembre 1710. qu'elle avançoit heureusement dans sa grossesse; qu'on faisoit des prieres publiques pour son heureux accouchement, qui devoit arriver en Juillet, ou au commencement d'Août 1711. Il n'est rien arrivé qui ait apparence d'enfantement, ni même de fausse couche. Peut être que la chaleur du climat de Catalogne produit cette sterilité; & que lors que cette Princesse aura respiré l'air natal d'Allemagne, elle en deviendra plus féconde, c'est une épreuve qu'on fera sans doute, peu de tems après le Couronnement de l'Empereur son époux; car il n'y a nulle apparence qu'il retourne en Espagne, nonobstant les promesses qu'il en a données aux Catalans; ni qu'il laisse long tems à Barcelonne cette chere & bien aimée épouse.

Bruit de
la grossesse de
son épouse
d'espéré.

IV. Le Roi d'Espagne a nommé pour

*Promotion
faite par le
Roi Philippe
à plusieurs
Emplois &
Benefices.*

Agent Général des Églises de son Royaume à Rome, Don Juan Diaz de Arce, en la place de Don Francisco Mansa, qui a été rappelé de cet Employ, & dont il sera parlé plus amplement au troisiéme article de ce Journal.

Don Molinez est nommé à l'Archevêché de Saragosse.

Sa M. C. a nommé Don Francisco de Solis Evêque de Lerrida à l'Evêché de Siguença, qui est d'un plus gros revenu; cet Evêque étoit ci-devant Viceroi d'Aragon par *interim*: l'Evêché d'Avila a été donné à Don Francisco Julian, qui étoit Evêque d'Urgel: & Don Joseph Molinez, Doyen des Auditeurs de Rotte, a été gratifié de l'Archevêché de Sarragosse, qui vaut plus de cent mille écus de revenu: mais il est à présumer qu'il n'obtiendra pas ses Bulles de Rome, avant qu'on ait assoupi les broüilleries survenuës en cette Cour là, dont on donnera le détail dans l'article d'Italie.

*Le Roi &
toute sa
Cour arri-
vent à Ma-
drit.*

V. Sur la fin du mois d'Octobre, le Roi, la Reine & le Prince des Asturies arriverent au Palais d'Aranguez, parce que les ouvriers faisoient quelques reparations à celui de Madrid: la plus grande partie des Habitans de cette Capitale, même les vieillards, les femmes & les enfans, furent à la rencontre de leurs Majestéz à quelques lieues de Madrid; les chemins étoient si remplis de peuple, que les Carosses & les Equipages avoient de la peine à passer. On ne peut pas entrer ici dans le détail des acclamations publiques, des feux de Joye, & des fêtes que le retour de la Cour a occasionné: comme il n'étoit pas possible d'admettre dans les appartemens du Palais, tous

ceux

des Princes &c. Decemb. 1711. 375

ceux qui s'empressoient de venir baiser la main à leurs Majestez & au Prince, on fut obligé d'exposer sur un Balcon le Prince à la vûe du Peuple, qui venoit en foule dans la grande Cour du Palais.

VI. Castel-Leon, dans la Vallée d'Aran, assiéé par le Marquis du Rotel, se rendit, la Garnison prisonniere de guerre: c'est ainsi qu'on écorne peu-à-peu ce que les Alliez occupent encore en Catalogne.

*Prise de
Castel-Leon.*

VII. Quoyque les Armées commandées par Mr. le Duc de Vendôme, & par Mr. le Comte de Staremberg, ayent été en présence plus d'un mois, cette proximité ne leur permettoit pas d'en venir aux mains, parce qu'elles ont été séparées par un ruisseau de dix-huit pieds de largeur & d'environ six de profondeur. La scituation du terrain étoit telle, que celle de ces deux Armées qui auroit voulu franchir ce passage pour aller combattre son ennemi, se seroit exposé à être taillée en pièces: ainsi tout s'est passé en cannonades des hauteurs qui regnent sur les deux rivages, & qui s'élevent par rideaux en forme d'amphitéâtre: comme Prats-del-Rei, qui est un lieu fermé de bonnes murailles flanquées de Tours, étoit occupé par les meilleurs troupes de Mr. Staremberg, & étoit vis-à-vis du centre du Camp de Mr. de Vendôme, ce Prince l'a si fort fait cannoner, qu'une partie se trouva réduite en monceaux de pierres.

*Mrs. de Ven-
dôme & Sta-
remberg en
presence sans
pouvoir se
combattre.*

Tout le fruit de la Campagne en ce Pays là, se reduira à reserrer les Quartiers d'hiver de Mr. de Staremberg, & à étendre ceux des Troupes des deux Couronnes.

ARTICLE

ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en
FRANCE depuis le mois dernier.*

Evenement I. **T** Amais rien de si surprenant , de si
tragique & tragique, ni de si affreux, que ce
des plus sur- qui arriva aux portes de Lion, le Diman-
prenans ar- che onze Oôtobre. Tous les ans à pareil
rivé à Lion. jour il y a une fête Bacanale , mêlée de de-
votion, dans un Village de la plaine de
Dauphiné , nommé Bron , à demie lieuë
du Fauxbourg de la Guillotiere.

Le beau tems invita ce jour-là plus de
douze mille personnes de la petite Bour-
geoisie de Lion d'aller à Bron : on sçait que
dans ces sortes de Pelerinages la passion du
plaisir y a plus de part que la ferveur d'in-
voquer le Saint.

Quoi qu'il en soit , cette multitude de
peuple revenant en proceffion s'empressoit
d'entrer dans la Ville avant les sept heures,
que l'on ferme les portes. Chacun s'avan-
çoit avec précipitation sur le pont du Rô-
ne, qui separe Lion du Fauxbourg de la
Guillotiere. Ce Pont est fort long , mais
il n'étoit pas assez large pour contenir tout
le peuple qui s'empressoit d'entrer.

Les Soldats & Gardes de Douïanne pos-
tez à la porte, fermerent la barriere, sous
prétexte d'empêcher la Contrebande d'en-
trer ; on les soubçonne que c'étoit bien
plûtôt un interêt fordide , d'exiger quel-
que argent de ceux qui voudroient entrer.
En effet je viens d'apprendre par une lettre
posterieure, que le nommé Belair , Sergent
des

des Portes, qui commandoit la Garde ce jour-là, ayant été convaincu d'être l'auteur de tout le desordre, dont je vais donner le détail, fut rompu vif à Lion le 20. Octobre.

Il est à remarquer que la Barriere s'ouvre du côté du Pont, de maniere que lorsqu'elle fut bordée de monde ils se trouverent si pressez par ceux qui venoient après eux, & qui pouissoient toujours, que quoi qu'on fût presque écrasé contre la Barriere, il ne leur étoit pas possible de reculer pour faire jour à l'ouverture de la Barriere.

Plusieurs tombotent déjà en foiblesse, ne pouvant plus respirer, lorsque Madame de Servien arriva dans son Carosse, voulant sortir de la Ville pour aller coucher à une Maison de Campagne près de Lion, l'Officier de Garde voyant qu'il n'étoit pas possible de faire reculer le monde, ni par consequent d'ouvrir la Barriere, la fit abatre à coups de haches.

A peine fut-elle en bas que le peuple au lieu de donner le tems de déboucher & de passer les uns après les autres, au moment qu'on vit que la tête remuoit, ceux qui étoient derriere poufferent avec plus de violence qu'auparavant; de maniere que les premiers qui ne trouverent plus la résistance de la Barriere pour les soutenir, furent jettez par terre, les autres tomberent dessus, successivement le monceau s'accrût si fort, que les Chevaux de Madame de Servien, qui avoient été abatus par la multitude, se trouverent étouffez, & ensevelis parmi plus de 300. personnes de tous âges & de tout sexe.

Comme il commençoit à faire obscur, qu'on étoit à la descente du Pont, que le bruit

bruit des yvrognes ne permettoit pas de voir ce qui se passoit, ni de démêler les voix & les lamentations de ceux qui crioient; dans un quart d'heure la descente du Pont, qui n'est qu'une espece de terrain de dix à onze toises en longueur, sur environ deux & demi de large, fut jonchée de corps morts, presque à la hauteur de l'imperiale du Carosse; parce que les derniers continuant de pousser ceux qui étoient devant eux, ceux-ci étoient forcez de marcher sur les morts ou mourans, & tombant eux-mêmes sur un terrain si mal uni, d'autres venoient qui tomboient sur eux, & ainsi le nombre des étouffez augmentoit & le monceau des cadavres croissoit de plus en plus.

Mr. de Valorge Major de Lion, Mr. le Prevôt des Marchands, suivis du Chevalier du Gué avec sa Compagnie, s'étant rendus aussi promptement qu'il leur fut possible dans l'endroit où cette triste scene se passoit, arrêterent cette confusion, qui d'elle-même avoit presque cessé, à peu près comme les combats finissent faute de combattans.

Ces Messieurs firent enlever les morts, qu'on rangeoit à mesure sur les Rampars le nez en l'air: ceux qui donnoient encore quelques marques de vie étoient portez à l'Hôpital plus prochain, ou dans les maisons de ceux qui reconnoissoient leurs parens ou leurs amis.

Parmi ceux qui furent portez à l'Hôpital il y avoit neuf femmes grosses, qui donnoient encore quelque signe de vie, on leur fit l'*operation Césarienne*; c'est à-dire qu'on
leur

leur fit les incisions nécessaires pour tirer leurs enfans, mais il n'y en eût qu'un qui pût recevoir le Baptême.

A mesure qu'on rangeoit ces cadavres sur le Rempart, la Justice leur appliquoit un cachet de cire mole sur le front, dont on dressa des procès verbaux. Il étoit plus de minuit avant que cette triste & tragique revûe eût été achevée.

Toute la nuit il y eut du monde sur pied pour aller voir ce triste spectacle, ou pour aller chercher les corps de ceux qui pouvoient reconnoître leurs parens, afin de les faire enlever pour leur rendre les derniers devoirs: mais comme il y a toujours des cœurs si dépravés que rien sur la terre n'est capable de les convertir, il se mêla plusieurs scelerats parmi les bonnes ames qui faisoient cette recherche, lesquels arrachèrent les coliers, coupoient les doigts aux femmes pour avoir leurs bagues, & la plus grande partie se trouverent dépouillées le lendemain, principalement ceux qui avoient été les mieux vêtus.

Outre ceux qui furent portez à l'Hôpital, dans les Maisons particulières, ceux qui se jetterent dans le Rhône croyans de se sauver à la nage, & dont l'on pécha neuf cadavres; on compta le Lundi matin sur le Rempart encore deux cens dix sept corps d'hommes, de femmes ou d'enfans: il y eût plus de huit cens autres personnes meurtris, foulés aux pieds, demi écrasés, qui furent portez dans des lits, dont il en mouroit quelqu'uns tous les jours.

Ceux que la charité ou la curiosité porta d'aller voir ce triste spectacle, avoient qu'ils

qu'ils n'ont jamais rien vû de si affreux : les plus aguer s frissonnoient à l'aspect d'une si déplorable Tragedie.

Les cœurs les plus endurcis étoient touchés des cris & des lamentations de plus de huit cens familles interessées. En un mot, on n'a jamais vû ni entendu parler d'un événement si bizarre, si triste & si peu croyable, quoique trop certain.

Diminution des droits d'entrée de Paris

II. Par Arrest du Conseil d'Etat, le Roi a ordonné qu'à commencer du jour de la publication, jusques & compris le dernier Septembre 1712. tous les vins & vendanges qui entreront dans la ville & fauxbourgs de Paris, seront déchargez du paiement des deux sols par livre établis par la Declaration du 3. Mars 1705. Comme Monseigneur le Dauphin s'applique beaucoup avec Messieurs les Ministres, à chercher les moyens convenables à soulager les peuples, on les verra bientôt cueïllir les fruits d'un si noble travail.

Sonnet pour un Prince destiné à la Couronne.

III. Voici un sonnet adressé à un jeune Prince destiné à porter une Couronne, qui lui enseigne l'art de Regner.

*Exerce sans orgueil ta puissance suprême,
Met ton ame au dessus de toutes les Grandeurs,
Tremble d'être ébloui de tes propres splendeurs
Et fais par tes vertus briller, ce Diadème.
Que l'étranger te craigne & que ton peuple t'aime,
N'amasse des tresors que dans le fonds des cœurs*)

Distrib.

'des Princes &c. Decemb. 1711. 381
Distribué avec soin les biens & les hon-
neurs,

Soûmets les Grands aux Loix, & t'y sou-
mets toi même.

De l'encens des flatteurs ne t'entête jamais,
De ces pestes d'État délivre ton Palais;
Que la vérité seule approche ton oreille.

Par cet art devant toi, PRINCE, tout
fleurira,

Et tu seras des Rois l'exemple & la mer-
veille;

Mais ce grand art hélas! qui te l'enseigne-
ra?

IV. Il semble que tout se prépare à la paix; la Scène en a été ouverte sur le Théâtre Britannique; comme toute l'Europe est intéressée & attentive au dénouement de la pièce, nous aurons soin d'en informer le Public, à mesure que les matières qui sont un peu mystérieuses, s'éclairciront; tout ce que la prudence permet d'avancer aujourd'hui, c'est que le Roi a nommé trois Plenipotentiaires pour aller de sa part au Congrès: C'est Mr. le Maréchal d'Uxelles, Mr. l'Abbé de Polignac, & Mr. Menager; ce dernier étoit Député à la Chambre du commerce de France pour la Ville de Rouën: En attendant leurs Passeports, on travaille à leurs équipages.

Plenipo-
tentiaires de
France pour
la negocia-
tion de la
Paix.

V. Le Roi d'Angleterre Jacques III. après avoir voyagé par curiosité dans les principales Provinces de France, est revenu joindre la Reine sa mere à saint Germain.

Le Roi
d'Angleter-
re de retour
à saint Ger-
main.

*Satisfaction
que Mrs. de
Luçon & de
la Rochelle
doivent fai-
re à Mr. le
Cardinal de
Noailles, par
ordre du Roi.*

VI. On a parlé ailleurs, * du sujet de mécontentement que Mrs. les Evêques de Luçon & de la Rochelle avoient donné à Mr. le Cardinal de Noailles ; le Roi & Monseigneur le Dauphin, ayant pris une exacte connoissance de ce differend, ont jugé que les Mandemens de ces deux Evêques, de même que celui de Mr. de Gap, avoient mérité la censure de son Eminence, & leur a ordonné de travailler à les corriger des erreurs dont ils sont remplis ; principalement celui de Gap, qu'il faut refondre entierement, n'y ayant pas une seule ligne de soutenable. Outre cette correction, Sa Majesté a ordonné que les Evêques de Luçon & de la Rochelle feroient satisfaction à Mr. le Cardinal ; que pour cet effet, ils écriront une lettre à Sa Majesté dans laquelle ils reconnoîtront la faute de la premiere lettre qu'ils écrivirent contre son Eminence ; qu'ils déclareront & avoueront en termes formels, qu'ils se sont trompez, & qu'ils ne connoissent dans la doctrine & dans la conduite de Mr. le Cardinal, rien qui approche de ce qu'ils en ont dit à Sa Majesté : cette lettre de satisfaction a déjà été écrite au Roi, qui l'a envoyée à son Eminence ; & l'on travaille dit-on, à la reforme des Mandemens.

*L'Abbé de
Saron jouë
divers per-
sonnages &
à quel sujet.*

VII. Il y a quelques mois que l'Abbé de Saron, Trésorier de la Chapelle de Vincennes, envoya à Mr. l'Evêque de Clermont son Oncle un modèle de lettre, que tous les Evêques, disoit-il, devoient écrire au Roi de l'avis du R. P. le Tellier, contre Mr. le Cardinal de Noailles : ces lettres

* Voyez ci-devant page 151.

tres étant tombées en original, on ne sçait comment, entre les mains de son Eminence, dès que l'Abbé de Saron en fut averti, il donna au Public une seconde lettre qu'il écrivoit au P. le Tellier, par laquelle il le disculpoit, & prenoit sur son propre compte toute l'iniquité de la manœuvre qu'il a faite. Comme toutes ces lettres ont passé de la presse entre les mains du Public, on ne s'étendra pas d'avantage sur cette matiere dans un aussi petit ouvrage que celui-ci: tout ce qu'on peut y ajouter, c'est que l'Abbé de Saron, par son *oui* & son *non*, est devenu l'objet de la risée publique, ayant joué differens personnages dans une Scene Comique, qui a éclaté & diverti toute l'Europe.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en ITALIE depuis le mois dernier.

I. **Q**Uand on met des filles en Religion, on les croit à l'abri de tous les accidents, qui dans le monde traversent la vie humaine: du moins on les croit à couvert de terminer leurs jours par quelque mort violente; cependant le Cloître ne garantit point de la destinée, en voici un exemple. L'Abbesse de Ste-Ursule à Naples; accompagnée de plusieurs de ses Religieuses, voyant d'une espece de tribune jeter les fondemens d'un nouveau Dortoir de ce Monastere, l'endroit où elles étoient, s'enfonça, & ces pieuses filles se trouverent malheureuse-

*Abbesse
écrasée sur
les ruines
d'un bâs-
mens.*

ment écrasés & ensevelies sous les ruines de ce bâtiment: ce fâcheux accident arriva sur la fin de Septembre.

*L'Abbé
Fatinelli
fait la vie
du Cardinal
de Tournon.*

II. L'Abbé Fatinelli, Agent du Cardinal de Tournon, revenu depuis peu de la Chine, a remis au Pape un procès-verbal, touchant les circonstances de la mort de ce Cardinal, on n'a pas encore rendu public cet écrit; mais sa Sainteté, qui a donné une pension de 150. écus Romains à cet Abbé, (en attendant qu'il soit placé) lui a ordonné d'écrire la vie de Mr. de Tournon avec toute l'exaetude & le détail convenable: cet ouvrage est attendu du public avec empressement, afin d'être éclairci d'une infinité de faits & de circonstances, qui jusqu'ici n'ont produit que des raisonnemens confus & incertains. Ce fut le 18. Juin 1710. que ce Cardinal mourut à Macao, où il avoit été relegué par ordre de l'Empereur de la Chine.

*Plaintes
du Pape con-
tre les Ele-
cteurs as-
semblez à
Francfort.*

III. Le Pape n'a pas été édifié de la conduite que les Electeurs ont tenuë à Francfort à l'égard de Don Albani son neveu, qui étoit revêtu du Caractere de Nonce extraordinaire du saint Siege, près des Electeurs du saint Empire Romain; Bien loin de lui donner la main, comme il le prétendoit, & d'avoir quelques égards sur les remontrances qu'il fit, tant à l'égard des interêts de la Religion Catholique en Allemagne, la restitution de Comachio usurpé sur le St. Siege; la recommandation du St. Pere, pour admettre Mrs. les Electeurs de Baviere & de Cologne, afin que l'Electiion qu'on devoit faire

faire, fût canonique; les Electeurs n'eurent aucuns égards à toutes ces remontrances & recommandations; ne firent pas plus d'honneur au Nonce neveu du St. Pere, qu'à l'Envoyé d'un des plus petits Princes d'Italie; tout cela a fort irrité sa Sainteté qui ordonna à Mr. Albani de sortir de Francfort, sans attendre la publication qui devoit estre faite; pour ordonner à tous les Ministres étrangers de sortir avant l'élection. Où est le tems, que les Papes prétendoient disposer à leur gré, non seulement de la Couronne Imperiale; mais encore des Etats des Princes Chrétiens qui avoient le malheur de deplaire à la Cour de Rome? Tout est sujet à la bizare vicissitude: Les Princes Catholiques, ne souffrent plus qu'on confonde leur Temporel avec le pouvoir spirituel, & les Princes Protestans se sont soustraits, dans l'un & l'autre cas, de tout ce qui vient de la part des Papes.

Monsieur le Nonce Albani étant sorti de Francfort, prit prétexte d'aller voir l'armée Imperiale, où Mr. le Prince Eugene lui fit un accueil digne d'un Prince de sa naissance & de sa politesse: son Excellence ne resta parmi ces enfans de Mars, que le tems nécessaire pour apprendre l'élection Imperiale: au moment qu'elle fut faite, ce Nonce partit pour se rendre à Cologne en vertu d'un Bref qui le nommoit Nonce extraordinaire dans cet Archevêché; qualité sous laquelle le Nonce Romain, avoit autrefois, sous le Regne de l'Empereur Leopold, été admis à Francfort, & reçû les honneurs du pas

*Mr. Albani
va à l'ar-
mée de
l'Empire.*

*Son arri-
vée & son
départ de
Cologne
pour retour-
ner à Rome.*

chez les Electeurs Ecclesiastiques, qui le lui ont refusé à la dernière Assemblée: A peine fut-il arrivé à Cologne, qu'il reçût un nouveau Courier du Pape son Oncle, (qui croyoit le trouver encore à Francfort:) Il lui portoit des ordres de partir au moment qu'il recevroit la dépêche du saint Pere, pour retourner à Rome, sans prendre congé de personne: Mr. Albani qui étoit arrivé à Cologne le 22. Octobre, reçût cet ordre le 23. Il fut si exact à obéir, qu'il partit deux heures après, prenant la route de Rome. S'il l'eût reçût dix ou douze jours auparavant, lors qu'ils étoient encore à Francfort, ce prompt départ auroit fait plus d'éclat & auroit peut-être intrigué quelque Membre de l'Assemblée, principalement ceux qui peuvent aspirer à quelque grace de la Cour Romaine.

IV. Les cartes se broüillent de plus en plus entre les Cours de Rome & de Madrid: ceux qui fomentent ces divisions, s'applaudissent des facilitez qu'ils y rencontrent, depuis que le Pape, par complaisance ou par force a reconnu un second Roi d'Espagne: Voici un petit détail de l'affaire qui a fait le plus d'éclat, & qui n'est pas encore assoupie.

*Nouvelles
broüilleries
entre le Pa-
pe & la Cour
d'Espagne.*

Le Clergé d'Espagne s'étant aperçu de la partialité que plusieurs Ministres du Pape font paroître depuis quelques années en faveur des Partisans de la Maison d'Autriche, en a fait porter des plaintes au Pape, qui n'ont rien operé: Par l'intrigue & le credit des Ministres d'Autriche, on a nommé pour Général des
Car:

Carmes & des Augustins, des Sujets suspects au Roi Philippe V. les Religieux Espagnols refusent de leur obéir : La Cour de Rome à la recommandation de celle de Vienne & de Barcelonne, a établi diverses pensions sur des Benefices en Espagne en faveur de plusieurs Napolitains, Milanois, Catalans . & autres personnes rebelles ou suspects au Roi Catholique ; Don Francisco Mansa, Agent des Eglises d'Espagne à Rome, (gagné par les Ministres d'Autriche) étoit si facile à donner les mains à l'établissement de ces pensions, par le profit particulier qui lui en revenoit, qu'enfin ces mêmes Eglises d'Espagne ont revoqué les procurations & tout le pouvoir qu'elles avoient ci-devant donné à Don Mansa : Don Joseph Molinez Doyen des Auditeurs de Rote pour l'Espagne, fit signifier cette revocation par un Notaire, avec ordre à Don Mansa, de retourner à Madrit, (d'où il avoit été envoyé à Rome) pour rendre compte de sa conduite, & de son administration.

Don Francisco Mansa ne se sentant pas en état, sans doute, de se justifier auprès de ceux qui l'avoient employé, se jetta à l'écart, alla trouver le Prince d'Avellino & le Marquis de Prié, auprès desquels il fit valoir tout ce qu'il avoit fait en faveur de la Maison d'Autriche, qui lui avoit attiré la disgrâce du Roi Philippe, & la revocation de ses Emplois : ces deux Ministres lui promirent de faire valoir en tems & lieu son zele & son attachement ; Ils furent ensuite au Palais, faire des plaintes au Pape du procédé de

Don Joseph
Molinez
digracié du
Pape &
pourquoi.

Mr. Molinez; lui représenterent que la signification qu'il avoit fait faire à Mr. Mansa, alloit directement contre l'immunité de l'Eglise: Le Cardinal Paulucci Secrétaire d'Etat, par l'organe duquel plusieurs des pensions annullées en Espagne, avoient été établies, seconda si bien les desseins des Ministres d'Autriche, que le Pape prit feu, & oubliant toutes les plaintes qui venoient de Naples, du Milanois & de Piémont, touchant la violation des Immunités, ne fit attention qu'à la conduite que venoit de tenir Mr. Molinez.

Sa Sainteté convoqua quelques Cardinaux & des Prelats qui n'étoient pas suspects à la Maison d'Autriche; Ils tinrent diverses Congregations; dans celle qui fut assemblée le 21. Septembre, il fut résolu d'emprisonner les deux Expeditionnaires d'Espagne, qui avoient servi de témoins à la signification de Don Molinez: le même jour le Sr. Pierre Lorenzo Dati, qui en étoit un, fut enlevé dans sa maison; l'autre en étant averti, se sauva: le 22. le Cardinal Paulucci écrivit à Don Molinez, pour lui dire de la part du Pape, que Sa Sainteté lui défendoit de faire aucune fonction de Doyen de la Rotte.

Ce Jugement parut trop doux à ceux qui l'avoient occasionné; aussi le lendemain 23. Septembre, Mr. Molinez reçut un autre billet du Cardinal Vicairé, qui lui signifioit, que le Pape le suspendoit de l'exercice & des fonctions de tous les Ordres Sacrés dont il étoit revêtu: le même jour on dépêcha du Palais un Courier à Madrid, pour y donner avis de ce qui s'étoit passé;

passé, mais on défendit aux Maîtres des chevaux de postes, d'en donner que deux jours après aux Couriers que Mr. Molinez dépêcheroit : au reste Mr. Molinez doit être aguerri aux disgraces de la Cour de Rome, puisque le Pape, il y a deux ans, le suspendit, & le rétablit ensuite de la manière dont nous l'avons rapporté ailleurs.*

V. Le Duc d'Uceda s'étoit acquis beaucoup de gloire & de reputation par le zèle, l'attachement & la fidélité qu'il a fait paroître pendant tout le tems qu'il a été à Rome, remplissant dignement la fonction d'Ambassadeur d'Espagne pour le Roi Philippe V. Il sortit de Rome, après que le Pape eut reconnu un double Roi d'Espagne: ce Ministre s'arrêta à Genes par ordre du Roi Catholique, où ce Prince continuoit de l'employer dans les affaires de l'Etat, qui avoient quelque rapport avec l'Italie. Après avoir donné tant de marques authentiques de probité, on a été surpris d'apprendre, que Mr. le Duc d'Uceda ait tout à coup déserté le service du Roi son Maître, sans avoir eu aucun sujet, (du moins apparrant) de mécontentement; le 11 Octobre, lorsque la Flotte des Alliez étoit à l'ancre devant Genes, ce Duc se rendit sur l'Amiral d'Angleterre, où le nouvel Empereur étoit embarqué; il fut admis à baiser la main à ce Prince; on verra par les suites quelle sera sa recompense; s'il faut ajoûter foi à ce qu'on publie, le Duc d'Uceda a été jaloux d'apprendre, que le Prince de San Buono avoit été nommé Viceroy du Perou, s'étant flatté d'obtenir ce Poste.

Le Duc d'Uceda déserte le service de Philippe V. & passe à celui du nouvel Empereur.

VI.

* Voy. Tome XI. page 420.

L'Empereur Charles part de Barcelonne & arrive dans l'Etat de Genes.

Les Genois refusent de donner le titre de Roi d'Espagne au nouvel Empereur.

VI. Ce fut le 27. Septembre, que l'Empereur Charles partit de Barcelonne, & arriva le 7. Octobre à Vado: Il y resta trois jours sans quitter le Vaiffeau sur lequel il étoit embarqué en attendant que la République de Genes lui envoyât des Ambassadeurs pour le complimenter, & lui donner le titre de *Roi d'Espagne*: ces trois jours s'écoulerent sans qu'on vît venir personne de la part du Senat; les Genois s'étoient expliquez aux Ministres d'Autriche sur les raisons qu'ils avoient de refuser les qualitez qu'on vouloit qu'ils renfermassent dans leurs complimens; la Flotte Angloise & Hollandoise composée de 30. Vaiffeaux de guerre, se rendit le 11. à la pointe du jour à la vûe de Genes: comme les Carosses & Chaises de poste étoient dès le matin sur le rivage, avec environ six cens Allemands rangez en bataille, qu'on avoit fait venir de Milan pour servir de garde à ce Prince; on crut que Sa M. partiroit le même jour, mais vers les huit heures du matin on publia qu'elle ne partiroit que le lendemain.

On crut que la presence du Prince, sa nombreuse suite, celle de l'Armée Navale, & des troupes rangées en Bataille devant la Ville, détermineroit enfin les Genois à faire la reconnoissance qu'on exigeoit d'eux; mais la Republique persista dans ses premiers sentimens: elle avoit, à cela prêt, fait toutes les dispositions pour rendre à ce Prince les honneurs dûs à sa naissance, & lui faire trouver pour lui & pour les Seigneurs de sa suite toutes les commoditez convenables; on avoit avec
beaucoup

beaucoup de dépense fait meubler un Palais à Genes & des maisons sur sa route : le nouvel Empereur ne s'en servit point ; il débarqua le 12. à la pointe du jour à St. Pierre d'Arena, prit la poste, & se rendit le soir à Tortonne, sans s'être arrêté nulle part sur le territoire de Genes.

VII. Le 13. Mr. le Duc de Savoye, qui étoit allé sur la route du nouvel Empereur, qui voyageoit sous le nom de *Comte de Tiro*, le rencontra à deux lieuës de Pavie, les deux Princes mirent pied à terre, s'embrassèrent & se donnerent des marques d'amitié & d'une estime réciproque : quoi que la conversation fût courte S. A. R. ne laissa pas de mettre en avant les grands sacrifices qu'Elle avoit faits pour la Famille Impériale au préjudice de la sienne propre, & pria le jeune Empereur d'accomplir les conditions des Traitez qu'il avoit fait avec sa Maison, ce qui lui fut promis : après cette entrevûe en pleine Campagne, qui dura cinq quarts d'heures, les deux Princes se séparèrent, l'un reprit la route de Turin, l'autre celle de Milan, où il arriva le soir du même jour.

Entrevûe du Duc de Savoye avec le jeune Empereur.

VIII. Le 16. avant jour, Mr. le Prince François de Lorraine reçût à Milan un Courier que S. A. E. de Treves lui avoit dépêché, pour lui donner avis que le 12. Octobre l'Assemblée de Francfort avoit élu pour Empereur le *Serenissime Prince d'Autriche Charles VI. du nom*, ainsi Mr. le Prince de Lorraine eut la satisfaction d'annoncer la premiere nouvelle à Sa M. I les autres Couriers n'étans arrivez que dix heures après le sien : Sa M. I lui dit
» qu'Elle

Mr. le Prince François de Lorraine donne le premier avis à l'Empereur de son Election.

„ qu'Elle recevoit cette nouvelle avec
 „ d'autant plus de plaisir, qu'elle lui étoit
 „ annoncée de la part d'un Cousin ger-
 „ main, qu'il aimoit & cherissoit beau-
 „ coup, qu'il esperoit que sa nouvelle di-
 „ gnité le mettroit en état de lui en don-
 „ ner bien-tôt des marques évidentes.

*L'Empereur
 attend un
 Legat à Mi-
 lan.*

IX. Le nouvel Empereur a fait un plus long séjour à Milan qu'il ne l'avoit esperé lui-même : parmi les raisons qui l'y ont engagé, celle d'y attendre le Legat à Latere que le Pape lui envoie pour le complimenter, n'est pas la moins essentielle ; c'est le Cardinal Imperiale, que Sa Sainteté a chargé de cette commission : le jour du départ de la Cour de Milan est fixé au dixième Novembre.

ARTICLE IV.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

I. **A**Ce que nous avons dit le mois dernier * de l'élection Imperiale, nous ajouterons quelques circonstances qui ont précédé & suivi cette ceremonie.

*Demandes
 faites par
 l'Electeur
 Palatin à
 l'Assemblée
 de Franc-
 fort.*

Quelques jours avant l'élection, on proposa en faveur de Mr. l'Electeur Palatin de réunir dans sa Maison à perpetuité le haut Palatinat, dont ce Prince a pris possession sur la simple concession que lui en fit feu l'Empereur Joseph, lorsque le Conseil Aulique (de son autorité privée) en dépoüilla Mr. l'Electeur de Baviere : cette proposition

* Voyez Novembre page 334

tion qui fut faite de la part de Mr. l'Electeur Palatin, fait assez connoître que S. A. E. croit sa mise de possession verreuse, & qu'elle n'estime pas que la disposition qu'en a faite la Cour de Vienne, soit un titre assez valable pour pouvoir conserver ce Pays-là, à moins qu'on n'indemnifât la Maison de Baviere des treize millions de Florins en capital &c. qui ont tourné à l'avantage de la Maison d'Autriche, comme nous l'avons amplement expliqué ailleurs. *

Mr. l'Electeur proposa encore d'exempter les Etats de Mr. le Grand Duc de Toscane son beau-pere d'être à l'avenir soumis à l'investiture Imperiale; comme il voit les Princes Ferdinand & Gaston de Medicis ses beaux-freres sans enfans, il voulut interesser le College Electoral de déclarer que le grand Duché de Toscane appartiendroit aux femelles, si les mâles venoient à manquer: c'est, sans doute, dans la vûë que ses beaux-freres venant à mourir avant Madame l'Electrice Palatine leur sœur, cette Princesse devenant *Grande Duchesse*, Mr l'Electeur seroit *Grand Duc*; mais comme il n'a point d'enfans, ni esperance d'en avoir de cette Princesse, cette succession ne resteroit pas long-tems dans sa Maison.

Ces deux propositions furent lûës dans l'Assemblée, mais le College Electoral ne prit aucune délibération là dessus, renvoyant à les examiner dans la Diète Générale de l'Empire, après le Couronnement de l'Empereur.

II. D'autres Membres du College proposerent de rendre à Mr. de Baviere le Duché

* Voyez Tome XIV. page 394.

*Propositions
pour resti-
tuer la Ba-
viere, le
Mantouïan
&c.*

ché de ce nom, & le Duché de Mantouë aux véritables heritiers de la Maison de Gonzague : on ne parla ni de la Mirandole, ni du Monferat Mantouïan ; cependant ces alienations faites contre toute équité & justice par la Cour de Vienne, méritoient bien que quelqu'un en fît la proposition ; peut-être qu'elles furent négligées d'un dessein prémédité, & que le College Electoral ne voulut point entrer dans l'examen & la discussion de toutes ces nouveautez, afin de laisser agir l'équité du nouvel Empereur, pour qu'il eût seul la gloire de reparer les mécontentemens que son Prédecesseur avoit donnez à tous les Princes intereffez dans ces alienations : au moins est-il certain que le College Electoral renvoya ces propositions, comme celles de Mr. l'Electeur Palatin à être examinées en pleine Diette après le Couronnement.

*Élection de
l'Empereur
Charles VI.*

III. Cefut le 12 Octobre, comme nous l'avons déjà dit, que l'Assemblée des Electeurs de Mayence, Treves & Palatin, (qui étoient les seuls qui s'y trouverent en personne) conjointement avec les Plenipotenciaires de Boheme, de Saxe, de Brandebourg & d'Hannover, (qui dans cette occasion a fait la premiere fonction d'Electeur) procederent à l'élection d'un Empereur : on méprisa les loix de l'Empire, & les regles prescrites par la Bulle d'or, qui vouloient qu'on convoquât tous les Electeurs : car les Electeurs de Baviere & de Cologne n'ont pas été convoquez, quoi qu'ils ayent écrit pour cela à l'Electeur de Mayence, & en ayent porté leurs plaintes au Corps des Electeurs de l'Empire, même protesté de nullité,

*Sujets de
plainte de
Mrs. de Ba-
viere & de
Cologne con-
tre les au-
tres Elec-
teurs.*

des Princes &c. Decemb. 1711. 395
nullité, en cas que l'élection se fit sans les y
appeller, ainsi que nous l'avons rapporté
dans un des précédens Journaux*.

Je sçai que ce n'est pas à moi de décider
sur la validité ou nullité de cette élection;
s'il y a quelque chose de défectueux, peut-
être qu'on trouvera des expédiens pour le
rectifier lorsque les Electeurs se rassembleront
pour le Couronnement: cependant
l'exaëtitude de l'histoire veut que je rapporte
ici quelques endroits de la Bulle d'or, très-
essentiels, pour faire connoître si les plain-
tes de Mrs. les Electeurs de Baviere & de
Cologne sont bien fondées.

IV. Dans le premier Article de cet Edit
Imperial, Paragraphe 18. il est porté; or-
donnons que l'Archevêque de Mayence
qui tiendra alors le Siege, envoie ses let-
tres patentes par Couriers exprés à cha-
cun des Princes Electeurs Ecclesiastiques
& Seculiers ses Collegues, pour leur in-
timer l'élection, & les inviter d'y com-
paroître en personne ou par Ambassa-
deurs, pour y donner leurs voix.

*Extrait de
la Bulle
d'or, au su-
jet de l'élec-
tion.*

Non seulement Mr. de Mayence n'a pas
rempli cette obligation, il n'a pas même
(à ce qu'on dit) répondu aux lettres qui lui
ont été écrites à ce sujet, ni fait toute l'at-
tention qu'il convenoit aux protestations
de ces deux Collegues: je sçai bien que
quelques ignorans, ou gens prévenus con-
tre les Electeurs de Baviere & de Cologne,
prétendent de couvrir ce défaut de forma-
lité, sur le prétexte que ces deux Electeurs
sont dans l'alliance des Ennemis de la Mai-
son d'Autriche, Membre de l'Empire: on
convient

* Voyez sy-devant page 112.

convient avec eux de ce fait ; mais Mr. l'Archevêque de Mayence, tout dévoué qu'il soit à cette Illustre Maison ne pouvoit pas, sous ce prétexte, se dispenser de remplir ses obligations.

Le Traité que Madame l'Electrice de Baviere, autorisée par Mr. l'Electeur son Epoux, signa en 1704. avec feu l'Empereur Joseph devant Landau, (si mal observé par Sa M. I. & si religieusement exécuté par cette Princesse,) mit fin à la guerre qu'il y avoit entre la Baviere & les Etats d'Autriche: au préjudice de ce Traité, S. A. E. a vû envahir ses Etats, épuiser ses Arcenaux & ses Places fortes, piller son Palais Electoral, fouïller & enlever les Archives de son ancienne & serenissime Maison ; mais ce qui lui a été le plus douloureux, il a vû arracher ses jeunes & tendres Enfans d'entre les bras de leur Mere, qui a été elle-même contrainte d'aller chercher un azile chez une Puissance étrangere*.

*Grande
moderation
de Mr. de
Baviere
contre ses
propres inter-
êts.*

Tous ces mauvais traitemens donnoient de justes sujets à Mr. l'Electeur de Baviere de tenter de rentrer à main armée dans ses Etats, pour délivrer ses Sujets & sa Famille du joug sous lequel ils soupiroient depuis sept ans : peut être y auroit il réussi s'il l'avoit entrepris, même pendant la dernière Campagne ; mais ce Prince préférant la tranquillité de l'Empire à ses propres intérêts, n'a pas voulu rallumer le feu de la guerre au milieu de l'Allemagne, aimant mieux attendre du tems & de l'équité du Corps Germanique la restitution de ses Enfans de leur Patrimoine, que de cher-

cher

* *Venise.*

cher à se faire justice par la voye des armes, lorsque l'inter-Regne lui en presentoit l'occasion favorable.

Mettons à part toutes les considerations que la moderation de ce Prince devoit inspirer dans le cœur de ses Collegues: supposons qu'il fût l'ennemi déclaré, non pas seulement de la Maison Archiducal, mais même de Mr. l'Archevêque de Mayence, ou de quelqu'un des autres Electeurs, ou de tel Prince qu'on voudra, d'Allemagne; qu'il eût une Armée sur pied pour leur faire la guerre; cela supposé (ce qui n'est pas) seroit-ce un prétexte legitime pour l'exclure d'assister à l'élection, & de lui boucher les passages de Francfort? non sans doute aux termes de la Bulle d'or: voici comme elle s'explique en pareil cas.

La guerre d'un Electeur avec quelques Princes ne l'exclut pas de la Diette d'élection.

„ Que si l'Archevêque de Mayence omet-
„ toit ou négligeoit de convoquer quel-
„ qu'un des Princes Electeurs au tems de
„ l'élection, iceux pourront de leur propre
„ mouvement, & sans être appellez, se
„ rendre à Francfort pour proceder à l'é-
„ lection: que si quelque Electeur, quel-
„ qu'autre Prince ou Membre de l'Empi-
„ re, avoit inimitié, différent, procès ou
„ même guerre avec un ou plusieurs Ele-
„ ctors, cela ne pourra pas les dispenser
„ de l'obligation, où tous les Membres de
„ l'Empire sont, de donner libre passage,
„ fauf-Conduit, & même Escorte à l'E-
„ ctour ou à ses Ambassadeurs, en allant &
„ en revenant de Francfort pour l'élection;
„ faisant défense à tous Electeurs, Prin-
„ ces & autres personnes, Nob'es ou Ro-
„ turiers, de les offenser, Eux, leurs Do-
„ mestiques

„ mestiques, Equipages ou Gens de leur
 „ suite, sous les peines du parjure, & au-
 „ tres plus au long expliquées au premier
 „ Article de la Bulle d'or, Paragraphes 4.
 „ 5. & 6.

*Raisons
 qui ont dé-
 terminé les
 Electeurs à
 choisir pour
 Empereur
 celui qu'ils
 ont nommé.*

V. L'inobservation des regles de la Bulle d'Or n'a pas empêché le Public d'applaudir le choix que les Electeurs ont fait de la personne du Serenissime Prince Charles-François-Joseph, Archiduc d'Autriche, Roi de Bohême &c. pour le placer sur le Trône Imperial, que ses prédecesseurs ont occupé depuis quelques siècles sans interruption; ce Prince qu'on nommera à l'avenir *l'Empereur Charles VI.* est digne de la Couronne, par sa naissance & par ses vertus: il a toutes les qualitez qui font aimer les Princes, pourvû que les flatteurs, qui sont toujours les pestes d'un Etat, n'empoisonnent pas son cœur, il est à croire qu'il tiendra une route opposée à celles que des conseils trop violens, firent prendre aux deux derniers Empereurs, qui ont causé tant de trouble en Hongrie & dans les Etats héréditaires. La seule esperance de sa débonnairté & de son équitable justice, a déjà calmé le soulèvement des Hongrois, qui s'attendent de voir rétablir partie de leurs loix, violées sous les deux derniers Regnes.

Quand la naissance & les vertus de ce Prince l'auroient rendu moins recommandable; il sembloit qu'il y avoit des raisons de politique, qui auroient engagé le College Electoral, de le préférer à tous les autres prétendants: d'un côté il convenoit à l'intérêt de toute l'Allemagne, de placer sur le Trône Imperial, un Prince dont les Etats servent

de barriere entre les Empires d'Orient & d'Occident : il faut au Corps Germanique , un Chef qui soit assez riche par lui-même pour donner à la dignité Imperiale, l'éclat qu'elle doit avoir ; puisque le Domaine attaché à cette dignité, n'est pas assez considerable, pour fournir aux dépenses convenables à ce relief.

Dieu qui est le dispensateur des Couronnes, n'ayant pas destiné ce Prince pour le Trône d'Espagne , a fait tomber sur sa tête, lors qu'il y pensoit le moins, non seulement les Couronnes acquises par droit d'heredité à ses Ancêtres depuis plusieurs siècles, mais encore celles de Boheme & de Hongrie, qui ne sont pas si anciennes dans sa Famille : & comme il ne convient pas aux intérêts de l'Allemagne, ni à la tranquillité de l'Europe, de voir sur le Trône Imperial un nouveau *Charles-Quint*, je veux dire un Empereur, dont la trop-grande puissance pouvoit opprimer la liberté Germanique, & perpetuer la guerre dans l'Europe ; les Electeurs ont jugé, que pour établir l'équilibre, il falloit ajoûter la Couronne Imperiale sur la tête du Prince qui venoit d'heriter des vastes Etats de son pere & de son frere : que cette election étant un honnête prétexte de rappeler d'Espagne un Prince qui n'y étoit allé qu'en vertu de la complaisance, que Leopold son pere eut pour certaines Puissances, qui ne se servoient de son nom que pour fomenter & nourrir une guerre éternelle afin de parvenir au but, qu'elles avoient d'agrandir leur Puissance & leur Domination, bien plutôt que celle de la Maison d'Autriche : on ne pouvoit pas, dis-je, prendre un plus sage parti

dans la situation présente, pour parvenir à une paix honorable, juste & équitable, fut tout depuis qu'on avoit reconnu par la fermeté des Espagnols, que cette Nation ne vouloit point se soumettre au nouveau Maître qui leur étoit présenté à main armée, par un peuple, qui, il n'y a pas long-tems, s'est soustrait de la Domination Espagnolle, & qui de Sujets qu'ils étoient de cette Monarchie, ont voulu s'en ériger les Maîtres.

*Séparation
de l'Assemblée
Electo-
rale.*

VI. Peu de jours après l'élection ; Messieurs les Electeurs se separerent ; ceux de Treves & Palatin allerent dans une maison de plaisance du Palatinat, pour y prendre le divertissement de la chasse, celui de Mayence alla à son Evêché de Bamberg ; quelques-uns des Plenipotentiaires des Electeurs absens, allerent aussi vaquer à leurs propres affaires, en attendant qu'on se rassemblât pour la cérémonie du Couronnement du nouvel Empereur, dont le jour n'est pas encore fixé. On prétend qu'il reste à regler quelques Articles de la Capitulation Imperiale, qui doit être jurée avant le Couronnement ; que les difficultez survenuës à ce sujet, doivent être réglées dans l'Assemblée générale des Etats de l'Empire ; si cela est, (car je n'en suis pas assés instruit pour en parler pertinemment) cette ceremonie sera encore reculée.

*Plaintes
du Pr. Eugene
à Mr.
l'Electeur de
Mayence.*

VII. Les Armées sur le Rhin ayant terminé leur campagne sans effusion de sang, n'ayant rien entrepris de part ni d'autre, se sont separées pour aller se delasser dans leurs quartiers d'hiver. Quelque tems auparavant Mr. le Prince Eugene écrivit à Mr. l'Electeur de Mayence pour se plaindre

de ce que les Membres de l'Empire n'avoient fourni à la Caisse Militaire que partie des trois cens mille florins repartis entr'eux pour les Magazins, & les besoins de l'Armée Imperiale, quoique cette somme fût très-modique: Il lui envoyoit en même tems un état de l'emploi que ce Général avoit fait du peu d'argent qu'il avoit touché; il demandoit le restant avec de fortes instances, afin de pouvoir faire payer ceux qui ont fait les avances des provisions qu'on a mises dans les Magazins de Philisbourg, & à réparer les Fortifications de cette Place, endommagées par les eaux du Rhin. Son A. E. envoya cette lettre à son Ministre à Ratisbonne, qui en fit la lecture dans l'Assemblée des États de l'Empire le 25. Octobre, priant les Membres qui n'avoient pas payé leur cote part de cette taxe, de l'envoyer incessamment à la Caisse établie à Francfort: mais personne ne s'empresse d'y satisfaire, & les bruits de paix répandus dans l'Allemagne comme ailleurs, ont comme serré d'un nouveau nœu, la bourse de ceux à qui l'on demande de l'argent pour être employé aux dépenses de la guerre.

VIII. Le differend dont nous avons parlé ailleurs *, ayant été porté à la Chambre Imperiale assemblée à Westlar, le Duc de Saxe-Weymar y a été condamné de restituer la Ville d'Arnstadt au Prince de Schwatzembourg, à réparer tous les désordres & les dommages que ses troupes peuvent y avoir causez, & aux dépens de l'instance: mais on écrit que ce Duc refuse

Condem-
nation du
Duc de Wey-
mar.

* Voyez pag. 185.

d'acquiescer à cette condamnation , parce que le Roi Auguste son parent le flate de lui donner des troupes pour soutenir son droit , que les Juges ont estimé n'être qu'une usurpation.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de considérable dans les Etats du NORD depuis le mois dernier.

I. **Q**Uoi que le Public soit dans une attente continuelle de sçavoir quelle sera l'issuë de la Tragedie du Nord , il n'est pas possible de contenter parfaitement sa curiosité aujourd'hui ; les affaires qui ont du rapport à la tranquillité de la Pologne , & au retour du Roi de Suede dans ses Etats , sont encore dans une espece de cahos informe ; voici néanmoins ce que nous avons appris de positif de ces Pais éloignez (presque) de tout commerce.

*Plaintes
du Roi de
Suede contre
le Grand Vi-
sir.*

Le Roi de Suede ne se trouva pas à la Bataille de Moldavie ; s'il y eût été , elle auroit infailliblement été plus sanglante & plus décisive ; & le Czard n'auroit pas trouvé si aisément l'issuë du labyrinthe , dans lequel il s'étoit engagé : Sa M. S. étoit alors occupée avec ses Troupes & celles du Palatin de Kiovie , à observer le Corps de celles des Moscovites sous les ordres du Général Ronne , qui étoit resté sur le Niester , & à enlever les convoys de vivres qui passaient de Volinie en Moldavie pour la subsistance de la grande Armée du Czard.

Dés que Sa M. S. eut avis d'une action,

Elle

Elle alla trouver le Grand Visir: mais Elle fut fort surprise en arrivant, d'apprendre que le jour précédent, le Général Tutchavoit signé un prétendu Traité de Paix avec son ennemi: ce Prince lui représenta, " que par l'alliance offensive & défensive qu'il avoit contractée avec la Porte, il étoit porté que Sa Hauteffe ne conviendrait d'aucun Traité de Paix ou de Trêve avec leur ennemi commun, que conjointement avec Sa M. S. Il reprocha avec beaucoup de vivacité la précipitation avec laquelle ce Traité avoit été conclu; représenta au Visir que le Czard le tromperoit, qu'il avoit éprouvé sa mauvaise foi dans plus d'une occasion; que quelques avantageuses pour les Moscovites que fussent les conditions que le Grand Visir venoit d'accorder, eu égard au tems & aux circonstances, le Czard se moqueroit de ses engagements, au moment qu'il se verroit dégagé du danger où il s'étoit précipité imprudemment: Ensuite Sa M. protesta contre ce Traité, retourna à Bender, d'où il dépêcha un Exprés à Constantinople pour porter ses plaintes au Grand Seigneur, lui demandant la continuation de sa protection, & l'exécution des promesses que Sa Hauteffe lui avoit faites.

II. Bientôt après on vit l'accomplissement de la Prophetie du Roi de Suede; car le Czard n'a pas exécuté un seul point de ce qu'il avoit promis par ce Traité: non seulement il n'a pas retiré ses troupes de Pologne comme il s'y étoit engagé, il a en-

*Prophetie
du Roi de
Suede ac-
complie.*

*Le Czard
refuse d'exé-
cuter son
Traité avec
le Grand Vi-
sir, sous quel
prétexte.*

core refusé de rendre Asaf, & de raser les Forts construits sur la Mer noire, sous prétexte qu'il n'avoit prétendu de le promettre qu'après que le Roi de Suede seroit sorti des Terres de Turquie avec une Escorte de cinq mille hommes tant seulement : il est à remarquer que cette condition n'est pas inserée dans le Traité ; quand même elle y seroit, la personne du Roi de Suede seroit-elle bien en sûreté de traverser la Pologne avec un si petit Corps de troupes, dans le tems que tout ce Royaume est inondé d'une multitude de troupes Moscovites ? le Roi Auguste (dont les intentions ont éclaté contre la Suede dans tant de rencontres) ayant de nombreuses Garnisons dans les Places de Pologne, & une Armée à sa devotion, commandée par le Palatin de Belz, ne seroit-il pas en volonté & en état d'enlever le Roi de Suede ? ce prisonnier ne seroit-il pas pour lui d'une plus grande consequence que les Princes Sobieski ne l'étoient lors qu'il les fit enlever contre le droit des gens, sur les Terres mêmes de l'Empereur ? on doit tout craindre de la part de ceux, dont les Traitez & les sermens ne les engagent qu'aussi long tems qu'ils ne sont pas en état de les violer.

Les En-
voyez Turcs
& Tartares
refusent de
negocier
avec les Mi-
nistres du
Roi Auguste.

III. L'Aga Turc, & le Député du Kam des Tartares, dont nous avons parlé le mois précédent *, ayant été jusqu'à Jassowitz en Podolie, s'aboucherent avec les Palatins de Masure, de Podolie, & le Grand Général de Lithuanie ; les Envoyez Turcs & Tartares, avant de leur mon-

trer

* Voyez Novembre page 346.

trer leurs lettres de créances, demandèrent aux Polonois s'ils avoient des pleins pouvoirs du Roi Stanislas, & de la République de Pologne pour pouvoir negocier valablement avec eux, les priant en ce cas, de les exhiber: ils répondirent qu'ils étoient Senateurs, par conséquent Membres du premier Ordre de la République: que le Roi Stanislas n'étoit plus en Pologne, & que le Roi Auguste en occupoit le Trône: les Envoyez dirent alors, que cela étant, ils n'avoient aucune proposition à faire; puis que leur pouvoir étoit limité à ne negocier qu'avec des Députez munis de pleins pouvoirs de la République, & avec des Ministres nommez par le Roi Stanislas; ils s'en retournerent sans même exhiber leurs lettres de créance. Cette prompte retraite laissa les Scigneurs Polonois qui avoient assisté à cette conference, dans une espeece d'inquiétude; ils dépêcherent des Couriers au Roi Auguste & au Czard, qui avoit passé en Allemagne, pour informer ces Princes de ce qui s'étoit passé.

IV. La grande Duchesse de Moscovie étoit encore à Thorn le 3. Octobre, en attendant le retour du Czard son époux, de son voyage de Saxe; le Prince Ragotski qui a fait compagnie à cette Princesse pendant quelque tems, arriva à Dantzick au commencement d'Octobre, on croit qu'il y passera l'hiver.

V. Quelque habile que soit le Czard de Moscovie, il a manifesté lors de son voyage aux eaux à Carelsback en Boheme, qu'il ignoroit la Carte des Etats d'Allemagne, ou qu'il n'étoit pas versé dans la re-

*Le Prince
Ragotski ar-
rivé à Dan-
zick.*

*Impolitesse
du Czard
envers l'Im-
peratrice Re-
gense.*

gle de la bienfiance que les Souverains se doivent les uns aux autres: peut-être que les élémens de politesse en Ruffie, se sentent plus de la grossiereté du climat, que ceux d'Allemagne. Quoy qu'il en soit, le Czard'alla aux eaux de Carelsback, Pays de la domination de la Maison d'Autriche, sans communiquer sa venue à l'Imperatrice Regente: Il fit plus, il pria le Roi Auguste de lui envoyer deux cens chevaux Saxons pour lui servir de Gardes: le Roi Auguste se mit en état de le faire, mais auparavant il en donna avis à la Cour de Vienne par un Courier extraordinaire.

Comme les femmes prennent la mouche aisément, lorsqu'on manque au respect & à la considération qui leur est due; l'Imperatrice fut piquée du procédé de l'un & l'autre de ces Princes: mais comme la politique fait aisément diffimuler le ressentiment des personnes revêtuës du Diademe, cette Princesse répondit, qu'elle avoit de la peine à croire que le Grand Duc de Moseovic fût en Boheme, puisqu'il ne lui en avoit donné aucun avis: que néanmoins ce Prince y seroit en sûreté; qu'Elle envoyoit ordre au Commandant de Prague de lui envoyer autant de troupes qu'il en faudroit pour la garde de sa personne, ne pouvant pas permettre que des troupes étrangères entraissent dans les Pays hereditaires du Roi de Boheme son fils.

Réponse de l'Imperatrice, sur la proposition d'envoyer des troupes Saxones en Boheme.

Conquête des Danois & Sa

VI Les Armées unies des Rois de Danemark, Auguste & du Czard pour faire la conquête de Pommeranie, n'y avoient encore fait d'autre expedition au commen-

cement

cement de Novembre, que de prendre le Fort de Pennemunde, scitué à l'embouchure de la Penne dans l'Oder, dont la Garnison composée de 60. hommes, commandez par un Capitaine, ne s'est renduë prisonniere de guerre qu'après s'être deffenduë vigoureuſement pendant quinze ou dix-huit jours. Après un succès ſi glorieux, les deux Rois conquerans ſe diſpoſoient à bombarder Stralſond, ayant reçu leur groſſe Artillerie deſtinée à cette expedition.

VII. Les Danois & les Saxons publient des nouvelles de Turquie au deſavantage du Roi de Suede; diſant entr'autres, „ que „ ſa negociation à la Porte avoit échoué, „ qu'on avoit ſigniſié à ce Prince de ne faire plus aucun fond ſur la protection du „ Grand Seigneur, de ſortir inceſſamment des Terres de Turquie, lui laiſſant le choix de prendre la route de Pologne ou de la Hongrie pour retourner dans ſes „ Etats; & que la Porte avoit reconnu le „ Roi Auguſte pour ſeul & légitime poſſeſſeur de la Couronne de Pologne.

L'infidelité avec laquelle les partiſans de ces deux Rois publierent il y a quelques mois les événemens de la Bataille de Moldavie, pour le succès de laquelle le Roi de Dannemarck a fait faire depuis peu des feux d'artifice dans la Ville Capitale de Copenhague, rendent très-ſuſpecte la narration qu'ils viennent de donner, touchant les changemens arrivés, ſelon eux, à la Porte Ottomane.

VIII. La joye que le Roi de Dannemarck a voulu inspirer aux peuples de Copenhague ſur le triomphe fabuleux du Czard

*sons en
Pommeranie-*

*Infidélité
des narrations que les
Danois &
Saxons publient contre le Roi
de Suede.*

*Continuation des
rauges de*

la peste en
Danne-
marck.

Czard son Allié, s'est trouvée anéantie & confonduë dans la douleur & les spectacles affreux des desordres que la Peste y cause depuis si long tems : on fait état que depuis que la contagion a commencé dans l'Isle de Zelande, où Copenhague est située, jusqu'au premier de Novembre, elle y a fait périr plus de soixante-cinq mille personnes de tout âge, de tout sexe & de toute condition : elle s'est même communiquée aux bestiaux, dont il en mouroit un grand nombre.

ARTICLE VI.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable en ANGLETERRE depuis le mois dernier.

*Idée qu'on
s'étoit for-
mé de l'en-
treprise sur
Quebéck &
le Canada.*

„ **R**ien de plus sûr & de plus infail-
 „ lible (disoient certains Imprimez
 „ de Hollande il n'y a pas long tems) que
 „ la conquête de Quebeck, qui entraîne la
 „ perte de toute la nouvelle France : le
 „ Chevalier Walker Contramiral Anglois
 „ est arrivé à l'embouchure de la grande
 „ Riviere de St. Laurent, pour la monter
 „ jusques à Quebeck avec l'Escadre An-
 „ gloise qu'il commande, sur laquelle il
 „ y a plusieurs mille hommes de débarque-
 „ ment commandés par le Brigadier Hill.
 „ Le Général Nicolson à la tête d'une
 „ Armée nombreuse, composée de 3000.
 „ hommes de troupes réglées, & de tous
 „ les Iroquois des Rois Indiens, qui furent
 „ en Angleterre l'année dernière, marchant
 „ par terre, pour aller joindre l'Armée
 Na-

des Princes &c. Decembre 1711. 409
Navale près de Montreal : on a pris des
mesures si justes, que le succès de cette
glorieuse entreprise est immanquable
&c.

Cette idée digne de l'imagination Iroquoise, n'aura pas manqué de faire perdre tous les chaudrons de la cuisine de ces Rois Indiens; puisque c'est ainsi qu'on y exprime la véritable joye, à ce que nous assure l'éloquent Major Pigeon, qui fit & prononça la harangue de ces prétendus Monarques, * devant la Reine d'Angleterre: cependant cette joye n'a pas été de longue durée en Europe; voici à quoi s'est terminé cette grande esperance.

II. Le Chevalier Walker & le Général Nicolson, après avoir réglé à Baston dans la nouvelle Angleterre, (où la Flotte Angloise resta plus d'un mois) tout ce qu'ils crurent nécessaire pour exécuter leur entreprise sur Quebeck, le Sr. Nicolson alla se mettre à la tête de l'Armée de terre, composée de 3000. Anglois, François, ou Palatins Religionnaires, pour se rendre à travers de la nouvelle Yorck & du Pays des Sauvages, jusqu'à l'Isle de Montreal, où les troupes de débarquement devoient le joindre, avec les munitions de bouche & de guerre qu'on avoit embarqué sur les Vaisseaux.

*Entreprisè
du Sr. Wal-
ker sur Que-
beck en Ca-
nada é-
chouée.*

Le Sr. Walker mit à la voile de Baston le 10. Août 1711. la Flotte mouilla le 29. à la Baye de Gaspé, proche l'embouchure de la Riviere de St. Laurens, le premier Septembre elle entra dans la Riviere & y avança environ quarante lieuës. Le 3. le vent impetueux

* Voyez Tome XIII. page 33.

pétueux & une brune fort épaisse empêcha cette Flotte de monter plus avant ; les Pilotes qu'on avoit pris à Baston ne connoissant point le mouillage de cette Rivière , ne savoient où jeter l'ancre ; la tempête devenant plus furieuse à chaque heure de la nuit , les Pilotes conseillèrent de laisser aller les Vaisseaux au gré du courant , ce qui ayant été fait , la Flotte fut entraînée à travers de plusieurs petites Isles & Rochers sur le rivage du Nord , où huit Vaisseaux de transport chargez de troupes se briserent , de même que deux Navires chargez des provisions de guerre & de bouche.

Parmi ceux qui perirent malheureusement dans ce naufrage , on nomme le Lieutenant Général Seymour , trois Majors , huit Capitaines , un Lieutenant Colonel , sept Lieutenans , dix Subalternes , sept cens quatorze Soldats , sans y comprendre les gens de marine. Heureusement les gros Vaisseaux de guerre évitèrent le peril ; mais ils furent fort endommagez dans leurs agrès : il fut resolu dans un Conseil de guerre , d'abandonner l'entreprise de Quebec ; on remit à la voile pour descendre la Rivière , & le 15. Septembre la Flotte alla mouiller à la Baye des Espagnols dans l'Isle du Cap Breton , d'où elle continua sa route pour revenir en Angleterre , après avoir dépêché un Bâtiment léger au Gouverneur de Baston , pour lui donner avis de cette catastrophe , afin qu'il le fit communiquer au Général Nicolson , dont on n'a aucune nouvelle : on apprehende qu'il ne se trouve engagé dans le Pays sans provisions , & que la retraite ne soit difficile.

Cette

Cette Flotte du Chevalier Walker arriva à Spitheat près de Portsmouth le 21. Octobre, en mauvais état & les équipages fort affoiblis : comme les malheurs ne vont jamais seuls, le 25. du même mois, le feu prit par accident aux poudres du Vaisseau de guerre l'Egar, de 70. pièces de Canon & de 470. hommes d'équipages, qui le fit sauter en l'air sans en pouvoir rien sauver, si ce n'est trois Officiers, qui le jour précédent avoient mis pied à terre, & y avoient couché : comme c'étoit le Vaisseau sur lequel le Chevalier Walker est revenu d'Amérique, tous les équipages y étoient encore embarquez ; de sorte que l'entreprise de Quebeck coûte aux Anglois près d'un million sterling & plus de 2500. hommes, sans avoir causé la moindre perte à leurs ennemis.

III. La lettre que nous donnâmes au public le mois dernier, * l'a déjà instruit des apparances d'une paix prochaine : on ne fait plus mystere de dire que cette negociation a été mise en bon train par Mr. Prior Gentilhomme Anglois, & par Mr. Menager : le premier a été en France par ordre de la Reine l'Été dernier ; c'est un homme versé dans le maniment des affaires publiques : le feu Roi Guillaume le nomma Secretaire de l'Ambassade d'Angleterre à la Paix de Riswick : il fut aussi Secretaire d'Ambassade en France, sous les Comtes de Portland & de Jersey : sous le Regne de la Reine d'aujourd'hui il fut fait Membre du Conseil établi pour le commerce d'Angleterre : à la vérité il ne resta pas long-tems dans ce poste ; par-
ce

* Voyez Novembre page 352.

ce que sa droiture & ses sentimens pour l'honneur, la gloire & l'avantage de sa Patrie, l'en firent éloigner sous le précédent Ministère; mais il fut rapellé à la Cour, lors que Milord Godolfin & la Duchesse de Marlborough en furent éloignez.

Mr. Menager est Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, Député au Conseil du Commerce de France pour la Ville de Roüen, homme doux, plein d'esprit & de droiture: c'est de ces deux Messieurs que les Cours de France & d'Angleterre se sont servis, pour ébaucher le grand ouvrage de la Paix: ils l'ont conduit à un tel point que les Articles préliminaires en furent arrêtez à Londres le 8. Octobre dernier, & signez au nom du Roi par Mr. Menager: comme la Reine d'Angleterre les a communiquez à tous les Ministres des Alliez; & qu'on les a imprimez en François, en Anglois, en Flamand & en Latin, le mystere n'est plus de saison à cet égard; voici en quels termes ces Articles sont conçûs.

*Articles préliminaires de la part de la France
pour parvenir à une Paix générale.*

*Articles
préliminaires
de la
Paix.*

LE Roi voulant contribuer de tout son pouvoir au rétablissement de la Paix générale, Sa Majesté déclare,

1. Qu'Elle reconnoïtta la Reine de la Grande Bretagne en cette qualité, comme aussi la succession de cette Couronne, selon l'établissement présent.

2. Qu'Elle consentira volontiers & de bonne foi, qu'on prenne toutes les mesures justes & raisonnables, pour empêcher que les Couronnes

ronnés

Rois de France & d'Espagne ne soient jamais réunies en la personne d'un même Prince; Sa M. étant persuadée qu'une Puissance si excessive seroit contraire au bien & au repos de l'Europe.

3. L'intention du Roi est, que tous les Princes & Etats engagez dans cette guerre, sans aucune exception, trouvent une satisfaction raisonnable dans le Traité de Paix qui se fera: & que le Commerce soit rétabli & maintenu à l'avenir, à l'avantage de la Grande Bretagne, de la Hollande, & des autres Nations qui ont accoutumé de trafiquer.

4. Comme le Roi veut aussi maintenir exactement l'observation de la Paix, lors qu'Elle aura été conclue, & l'objet que le Roi se propose étant d'assurer les Frontieres de son Royaume, sans inquieter en quelque maniere que ce soit les Etats de ses voisins, Sa M. promet de consentir par le Traité qui sera conclu, que les Hollandois soient mis en possession des Places fortes qui y seront spécifiées dans les Pais-Bas, qui serviront à l'avenir de barriere, pour assurer le repos de la Hollande contre toute sorte d'entreprises du côté de la France.

5. Le Roi consent aussi, qu'on forme une barriere sûre & convenable pour l'Empire & pour la Maison d'Autriche.

6. Quoique Dunkerque ait coûté au Roi de très-grosses sommes, tant pour l'acquiescir que pour la fortifier, & qu'il soit nécessaire de faire encore une dépense convenable pour en raser les ouvrages, Sa M. veut bien cependant s'engager à les faire démolir, immédiatement après la conclusion de la Paix, à condition qu'on lui donnera un équivalent pour les Fortifications à sa satisfaction & comme

l'Angleterre

l'Angleterre ne peut pas fournir cet équivalent, la discussion en sera remise aux Conférences qui se tiendront pour la négociation de la Paix.

7. Lors que les Conférences pour les négociations de la Paix seront formées, on y discutera de bonne foi & à l'amiable, toutes les prétentions des Princes & Etats engagez dans cette guerre, & on ne negligera rien pour les regler & terminer à la satisfaction des parties intéressées.

En vertu du plein pouvoir du Roi, Nous soussigné Chevalier de l'Ordre de St. Michel, Député au Conseil de Commerce, avons conclu au nom de Sa M. les presens Articles préliminaires, en foi de quoi Nous avons signé. Fait à Londres le 27. Septembre 1711. MENAGER.
8. Octobre

IV. Quoique ces Articles ne soient encore que le canevas de la Paix, il est aisé de juger que, pourvu que les Puissances intéressées fassent choix de bons ouvriers, pour remplir le vuide; je veux dire de Plenipotentiaires équitables & éclairés, ce grand ouvrage peut recevoir en peu de mois sa perfection: mais il faut qu'on y apporte un esprit & des intentions différentes à celles qu'on fit éclater aux Conférences de Gertruydemberg. Ceux qui sont bien intentionnés pour une Paix raisonnable & solide, doivent se défier de ces perturbateurs du repos de l'Europe; de ces esprits broüillons, qui par des Libelles imprimés sans nom d'Auteurs, ni souvent d'Imprimeurs, sement la zizanie & la discorde, ils n'oublient rien pour traverser la Paix, par le penchant qu'ils ont à voir les Campagnes teintes

Précautions que doivent prendre les Princes qui aiment la Paix.

teintes du sang Chrétien, ou par l'avantage particulier qu'ils trouvent à s'enrichir dans la guerre aux dépens des peuples. Il y a de ces pestes publiques dans tous les États, mais encore plus dans ceux où chaque particulier a la liberté de faire mettre sous la presse ses imaginations; sans les soumettre à aucun examen.

V. Comme l'ébauche de la Paix semble être l'ouvrage de cette partie de la Grande Bretagne, qui depuis peu a pris les rênes du Gouvernement, la partie foible d'aujourd'hui, se vante déjà de former un parti dans le Parlement, qui fera naître des obstacles pour en éloigner la conclusion: la seule apparence de la Paix donne de si grandes inquietudes aux Wigs & aux mauvais Républicains, qu'ils font connoître par leur contenance & par leurs discours, qu'une guerre éternelle est de leur goût, & sans doute de leur intérêt particulier.

VI. En attendant qu'on apprenne quel progrès ces plaintes d'ivroye feront parmi le bon grain Britannique, lors que le Parlement sera assemblé, voici quelques réflexions qu'un Ecrivain Anglois, fort opposé aux sentimens des Wigs, a faites depuis peu; nous les avons tirées d'un petit Livret qui parut à Londres peu avant que les Préliminaires eussent été imprimés: cette Brochure a pour titre, *Raisons qui doivent porter la Nation Angloise de finir cette guerre onéreuse le plutôt qu'il se pourra &c.* l'Auteur remarque entre autres choses. " que les fonds "

du Royaume sont épuisez, les revenus pu- "

bles vendus, engagez ou anticipés. Que "

la France tire plus d'avantage de ses seuls "

*Les Wigs
& les Républi-
cains tran-
versent la
Paix.*

*Raisons al-
leguées par
un Anglois
pour faire
voir la ne-
cessité d'une
prompte
Paix.*

» Armateurs, que l'Angleterre n'en ti-
 » re de sa flotte, qui lui coute tous les ans
 » trois millions Sterling. Que les Lauriers
 » recueillis par l'Armée de terre, n'ont
 » servi qu'à apesentir le fardeau qui fait
 » courber l'Etat. Que pour gagner quel-
 » ques pouces de terrain on dépensoit des
 » sommes immenses, & l'on faisoit perir
 » une infinité de bons Anglois : qu'à la
 » Bataille de Mons on avoit sacrifié 22
 » mille hommes pour décider seulement
 » qui resteroit le maître des hayes de Tan-
 » nieres : que la plus glorieuse Campagne
 » étoit celle où l'on avoit conquis Douay,
 » Bethune, St. Venant & Aire, mais qu'on
 » avoit enseveli 35. mille hommes dans
 » les fosses de ces Places, fort inutiles aux
 » Anglois, &c.

Ces veritez connuës de toute l'Europe,
 sont sensibles. & forceroient les Partisans
 de la guerre dans leurs retrandhemens s'ils
 n'étoient couverts que par des sacs à laine :
 mais étant comme palissadez avec des cof-
 fres forts, remplis de Guinées & de Du-
 catons, que la guerre leur a facilité d'ac-
 cumuler, voudroient encore grossir ce tré-
 sor d'iniquité, tant ils se font fait un ca-
 lus de la misere de leurs Compatriotes.

VII. Mr. le Maréchal de Tallard qui
 a été prisonnier de guerre en Anglererre
 depuis la Bataille d'Hocstedt, ayant enfin
 eu permission de passer en France, par con-
 gé de la Reine, il débarqua à Calais le 3.
 du mois de Novembre; ses équipages dé-
 barquerent le lendemain à Dunkerque, &
 il arriva à Paris le 12. du même mois. On
 assure qu'on doit bien-tôt mettre en liberté

tous

Ms. de Tal-
lard de re-
tour en Fran-
ce.

des Princes &c. Decembre 1711. 417
tous les prisonniers Anglois & François,
sans échange ni rançon.

ARTICLE VII.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable
en HOLLANDE & aux PAIS-BAS
depuis le mois dernier.*

I. **M**ilord Marlborough, ayant enfin decampé des environs de Bouchain le 20. Octobre avec l'Armée des Alliez, Mr. de Villars fit aussi decamper celle de France peu de jours après: on a mis dans les Places Frontieres de part & d'autre, de nombreuses Garnisons pour l'observer reciproquement: Mr. de Marlborough s'est rendu à la Haye pour passer en Angleterre; car on ne croit pas qu'il fasse un long séjour en Hollande, puisque la Reine, ni le Ministère d'Angleterre n'ont pas jugé à propos de le charger d'une negociation cette année ci.

*Départ de
Mr. Marlbo-
rough pour la
Hollande &
l'Angleterre.*

II. Le Maréchal de Villars ayant été informé qu'un nommé Chabot dit Blondin, & ses Complices, avoient volé des passagers, quoi que munis de Passeports, les a fait mettre au Conseil de guerre; ce Blondin fut pendu à Valenciennes le 17. Octobre: trois de ses Camarades, furent fouettez par la main du Bourreau, fleurdelisez & envoyez pour quinze ans aux Galeres: c'est ainsi qu'on punit en France ceux qui violent les loix de la guerre.

*Punition
de quelques
voleurs qui
faisoient les
Partisans.*

III. Mr. de Villars s'estant rendu à Versailles sur la fin d'Octobre, Sa M. le reçut parfaitement bien; on écrit de Paris

*Reception
que le Roi
fait à Mr.*

de Villars :

que ce Monarque lui dit en presence de tous les Courtisans qui étoient dans sa Chambre ; " Je suis très content de vous, " puis que pendant tout le cours de la " Campagne, vous n'avez fait qu'exécuter " mes ordres : Il y a ici bien des Clabau- " deurs, dont je ne fais nul cas ; méprisez " tout ce qu'ils disent, & jouissez d'une " tranquillité parfaite ; vous n'êtes compta- " bles qu'à moi de vos actions " "

Cette Apologie est bien glorieuse pour Mr. de Villars ; elle le disculpe des fautes que lui imputoient ceux à qui ce Général n'avoit pas communiqué ses ordres : Il arrive tous les jours de pareilles bévûës dans le raisonnement des hommes, qui par caprice jugent des choses sur les simples apparences, ou suivant leurs foibles lumières ; Ils font rarement attention qu'il y a des especes de Glaces à la Cour, qui servent de Microscopes aux Souverains, pendant qu'elles ne sont que des Miroirs ardents, qui ofusquent la vûë des particuliers.

*Mr. Buys
Envoyé ex-
traordinaire
des Etats Gé-
néraux en
Angleterre,
son départ.*

IV. Mr. Buys Pensionnaire d'Amsterdam, ayant été nommé par Mrs. les Etats Généraux pour aller en Angleterre en qualité de leur Envoyé extraordinaire, partit le 16. Octobre pour s'aller embarquer à la Brille ; après son départ, Milord Rabbi, presentement Comte de Stafford, Ambassadeur Plenipotentiaire d'Angleterre, arriva à la Haye, venant de Londres : ce Comte ayant communiqué sa Commission à Mrs. les Etats, par où l'on vit que la Cour d'Angleterre penchoit à terminer cette guerre, par la negociation d'une Paix générale, sur ce qu'elle avoit

trouvé les propositions de la Cour de France raisonnables & très-avantageuses à tous les Alliez; cette proposition de la part de l'Angleterre, donna lieu à plusieurs longues Conferances: on dépêcha un Courier à Mr. Buys, qu'on sçût être encore à la Brille, avec ordre de revenir à la Haye: Il arriva le 22. assista le lendemain à une Assemblée extraordinaire de leurs H. P. qui dura jusqu'à dix heures du soir, dans laquelle quelques Membres de l'Etat firent connoître le peu de penchant qu'ils avoient pour cette Paix, quoique bien necessaire à la Republique.

Ce sentiment fut contesté par d'autres Membres de l'Etat, qui alléguerent de fortes raisons, pour faire comprendre combien la Paix étoit préférable à la guerre, sur tout puis qu'ils s'appercevoient que l'Angleterre se laissoit de fournir aux grandes dépenses qu'elle exige de ce Royaume: que toute l'Allemagne ensemble (par l'impuissance ou faute de volonté) n'avoit pas pû fournir, depuis dix-huit mois, trois cens mille florins à la Caisse militaire de l'Empire.

Le 23. & le 24. il y eut plusieurs autres Conferances générales & particuliere de la part des Deputez de l'Etat, tant avec le Comte de Strasford, qu'avec les Ministres de la Maison d'Autriche, du Roi de Portugal, du Duc de Savoye, & des autres Princes engagez dans la guerre; à l'issuë desquelles ils dépêcherent des Couriers extraordinaires à leurs Maîtres pour les informer de la situation des affaires

de la Cause commune, soit pour prendre des

mesures conformes à leurs intérêts particuliers, soit pour en recevoir les ordres convenables à leurs volontez.

Le 25. Octobre Mr. Buys reprit la route d'Angleterre avec les derniers ordres de L. H. P. s'il en faut croire quelques Nouvellistes Hollandois, Partisans de la guerre, ce Ministre est chargé d'instructions fort opposées à la Paix; il doit, disent-ils, mettre tout en usage pour porter les Ministres de la Cour Britannique de changer de sentiment; d'offrir même que la Hollande contribuera plus qu'elle n'a fait jusques à present pour continuer cette guerre, si l'Angleterre de son côté veut faire aussi de nouveaux efforts pour la pousser plus loin qu'elle n'a été: mais on n'ajoute pas foy à tous ces bruits de Ville; car s'ils étoient solides, un revers de fortune seroit capable d'exciter en Hollande des murmures beaucoup mieux fondez, que ceux qui causerent la perte de Mrs. Barnevel & de With, qui étoient pour le moins aussi zelez pour leur patrie, que ceux qui la gouvernent aujourd'hui; on espere d'apprendre bien-tôt du succès de la negociation de Mr. Buys, des efforts opposez à l'attente de ceux qui, loin de chercher des temperamens d'accommodement, ne s'attachent qu'à broüiller les Cartes de plus en plus, & à donner de sinistres explications aux intentions les plus droites & les plus raisonnables.

*La paix ou
la guerre dé-
pend des Hol-
landois.*

V. Il est certain que la Paix dépend encore aujourd'hui des seuls Hollandois: l'Angleterre y est toute portée: le Roi de Portugal n'ayant encore rien gagné dans la guerre

des Princes &c. Decembre 1711. 421

guerre, & son Royaume étant tous les jours en proye, iroit au devant de la Paix si cela dépendoit de lui : Mr. le Duc de Savoye a son compte, ou peu s'en faut : les Princes d'Allemagne contribuent si foiblement aux frais de la guerre, qu'à peine songent-ils à garantir leurs Frontieres; si l'on faisoit distraction des Troupes Allemandes qui sont à la solde des Anglois ou Hollandois, d'avec celles, qui à proprement parler, doivent être nommées *troupes de l'Empire*, on conviendroit que cette multitude de Souverains ne restent attachés à la grande Alliance, que par bien-séance.

A l'égard de la Hollande, on lui offre des sûretés & des avantages au delà de ce qu'elle pourroit raisonnablement esperer de la continuation de la guerre.

VI. Des démarches que tiendra Mr. Buys en Angleterre, on jugera des intentions de Mrs. les Etats Généraux : si l'équité & le devoir de peres de leur Patrie, leur a inspiré des sentimens pacifiques, la Hollande peut se flatter d'une prochaine Paix, dont les fondemens seront très-solides pour sa liberté, & pour l'avantage de son commerce. Si au contraire, sur des faux principes, & des craintes frivoles, ils s'attachent à traverser la negociation de cette Paix si souhaitée, & si nécessaire pour la Chrétienté, toute l'Europe se persuadera que la République Hollandoise, autrefois la mere des Arts, & la protectrice du commerce, est devenuë cette République Romaine, dont le principal but étoit de faire redouter sa puissance, & d'établir sa

Considérations sur leurs démarches.

do-

domination sur toutes les autres Nations de la terre: par des vûës si étenduës, les Etats Généraux feront taxez d'être les seuls Auteurs de la guerre, & inspirant de la défiance même à leurs Alliez; ceux-ci venant à ouvrir les yeux de la raison & de l'équité, n'est-il pas à craindre que les Puissances engagées aujourd'hui dans une guerre de communs frais, réfléchissant sur leurs interêts particuliers, n'en laissent tout le fardeau à cette Republique, qui l'accableroit inmanquablement: il ne faut pour cela qu'un ou deux Traitez particuliers qui seront indubitablement conclus, lors que les Etats Généraux y penseront le moins; c'est à quoi ils ont dû s'attendre du peu d'avantage que la plupart de leurs Alliez tirent, & doivent esperer d'une plus longue guerre.

Si ma plume avoit le privilege de celle d'Ovide, je representerois ici la Paix sous la figure d'une Anguille; faisons-en un petit Effy, puisque toute comparaison est permise en matiere de Metamorphose.

La paix
meta en
phosée
Anguille
échappée
des
mains
des
Hollandois

Cette Anguille après avoir été long-tems cachée, se trouva pour la seconde fois entre les mains de deux pêcheurs Hollandois qui étoient allez sur les bords du Golfe des Jongs. * Ils donnerent avis de cette pêche au Chef de leur société, & manque de prévoyance: ses pêcheurs serrèrent si fort l'Anguille qu'i's avoient entre les mains, & dont ils pouvoient disposer à leur gré qu'elle s'échapa: elle se cacha quelque tems

dans

* Mrs. Buys & vander Dussen à Gertruydenberg.

§ Mr. Mensius Pensionnaire d'Hollande. ¶

dans des bourbiers voisins; mais étant sortie de ce limon, elle gagna la grande eau en frétilant jusques sur les Côtes Britanniques, où d'habiles pescheurs Anglois l'accrocherent dans leurs filets. Ils trouverent cette anguille si belle & si doduë, qu'au lieu d'en faire seuls leur profit, ils voulurent en bons voisins la partager avec les pescheurs Hollandois, la trouvant d'un goût exquis & d'une grosseur suffisante pour les rassasier tous.

Que diroit-on si les Hollandois pour la troisième fois rejettoient un si friand morceau? si après avoir méprisé l'Anguille en entier, ils refusoient encore la moitié qu'on leur offre? on répondroit sans doute; que ces pescheurs sont des ingrats, sont des aveugles, & qu'ayant le goût dépravé, ils donnent l'exclusion à une si belle Anguille, pendant qu'à grands frais ils courent après un harang fumé.

VII. Dans le tems que nous achevons cet Article, nous recevons la copie d'un nouveau Reglement pour le Gouvernement des Pais-Bas Espagnols, que le Comte d'Orre-ry Resident d'Angleterre, & le Sr. van den Berg Député d'Hollande ont dressé, & présentée au Conseil d'Etat de Brabant: ce procédé est bien differend de celui que Mr. l'Electeur de Baviere a tenu dans le Duché de Luxembourg & le Comté de Namur, où Son Atteffe Electorale a commencé par assembler les Etats du Pays, les a confirmez dans leurs loix & leurs privileges, n'y a fait d'autres changemens, que ceux que les Etats ont eux-mêmes demandé & réglé pour le bien & l'avantage des Sujets; au lieu que le Conseil d'Etat de Brabant ne fait plus que la fonction

*Reglement
fait par les
Députez
Anglois &
Hollandois
pour le Gouvernemen-
t des Pais-
Bas.*

fonction de jeter de la poussière sur les Ordres émanez de deux étrangers qui se font arrogez toute l'autorité de la Souveraineté des Pais-Bas ; ce prétendu Reglement fait beaucoup de bruit à Bruxelles ; puis qu'il anéanti toutes les anciennes loix du Gouvernement, même celles qui étoient observées sous le Regne du Roi Charles II. La Noblesse, le Clergé, le Tiers Etat, en qui residoit toute l'autorité Souveraine au nom des Rois d'Espagne, ne font plus que les esclaves des volontez de deux simples Députés étrangers, qui tiennent la baguette haute sur l'ancienne Nation Brabançonne : on doute qu'ils en puissent long-tems supporter le joug sans murmurer. Ce Reglement est trop long pour trouver place ici. En voici cependant quelques traits.

Le 8. Octobre 1711. les Srs. Orrery & van den Berg envoyerent au Conseil d'Etat de Brabant quatorze Articles dont ce Reglement est composé, avec ordre de le signer *dans cinq jours au plus tard* ; avec promesse de s'y soumettre, suivant le formulaire mis au bas.

„ Par le préambule il est porté ; Sa M. la
 „ Reine de la Grande Bretagne & L. H. P.
 „ les Seigneurs Etats Généraux des Pro-
 „ vinces Unies &c. voulant de leur autho-
 „ rité établir dans les Provinces des Pays-
 „ Bas la subordination dûë à leur Puif-
 „ sance, ont trouvé bon, que tous les Con-
 „ seils d'Etat & de Finance doivent se sou-
 „ mettre par leurs signatures à l'exécution
 „ du present Reglement, & s'y conformer,
 „ sous peine d'être privez de leurs Emplois
 „ &c.

Le

Le second Article & le troisieme porte, que le Conseil d'Etat, toute affaire cessante, acquiescera aux requisiions des Ministres des deux Puissances. Que si le Conseil d'Etat a quelque remonstrence à faire touchant les privileges ou inconveniens, en general ou en particulier, ils pourront les faire, *une fois tant seulement*; mais que si les Ministres des deux Puissances les rejettent, rien ne pourra arrêter l'exécution de leurs Ordres.

Article 4. Le Conseil d'Etat ne pourra établir, ni interdire aucuns Juges sans le consentement & approbation des Ministres des deux Puissances.

Article 5. Que les Secretaires du Conseil donneront toutes les semaines aux deux Ministres la liste des noms des Membres qui auront assisté aux délibérations, avec défense à eux de s'en absenter.

Les Articles 6. 7. 8. & 9. prescrivent au Conseil des Finances les volontez des deux Ministres, soit pour leurs fonctions, soit pour l'administration des deniers publics.

Dans l'Article 10. les Ministres des deux Puissances se reservent la faculté d'approuver ou de rejeter les Magistrats des Villes & des Colleges.

Article 11. 12. & 13. Le Conseil d'Etat n'aura plus aucune inspection sur les Officiers & gens de guerre, qui ne recevront des ordres que des deux Ministres: seulement le Conseil des Finances est chargé de leur faire payer leur solde préferablement aux gages, pensions & salaires de toutes autres personnes.

Enfin

Enfin par le 14. & dernier Article, il est porté que les deux Puissances d'Angleterre & d'Hollande se réservent tout le pouvoir & l'autorité qui peut commander au Roi Charles III. afin de le faire exercer par leurs Ministres, dont les ordres doivent être respectez & exécutez en tout, &c. *Signé*, ORRERY, JOHAN VAN DEN BERG.

Voilà comme les Conseils de Brabant & tous les peuples des Pays-Bas occupés par les Alliez, sont réduits sous la tutelle de Messieurs Orrery & van den Berg. Ce qui fait voir que la conquête n'en a pas été faite en faveur de la Maison d'Autriche, puisqu'elle souffre l'établissement d'une pareille autorité ; si la Maison d'Autriche avoit compté de conserver ce Pays-là, & qu'elle n'en eût pas voulu confier le Gouvernement aux Seigneurs du Pays, elle n'auroit pas manqué de trouver d'aussi habiles Regens dans les Etats hereditaires, que Messieurs d'Orrery & van den Berg peuvent l'être : quoi qu'il en soit, il est bien douloureux à la Noblesse Brabançonne, de se voir ainsi méprisée : le peu d'égards qu'on a pour elle, doit la persuader qu'on ne l'aime guères, & qu'on la craint encore moins : Que les Nations qui se sont introduites dans leur Pays en *Renards*, veulent aujourd'hui y dominer en *Leopards* & en *Lions*.

ARTICLE VIII.

Contenant quelques nouvelles de Litterature
& autres remarques curieuses.

I. IL paroît une Brochure de onze pages
in 4. sous ce titre ; *Lettres de Mr. N. Suite des*
à son ami concernant la Relation de l'affaire *differend du*
du Comte de Zobor avec le Baron de Stra- *Baron de*
lenheim. Elle sert de réponse à un Libelle, *Stralenheim*
qu'on dit que le Comte de Zobor a fait *avec le*
publier sur ce demêlé, comme il ne m'a *Comte de*
partient pas de décider de cette querelle, * *Zobor.*
que dailleurs, je n'ai pas vû le Manifeste du
Comte de Zobor ; je me contenterai de rap-
porter ici quelques traits de la Lettre qui
lui sert de réponse.

L'auteur de la Lettre anonime impute à
Mr. de Zobor, d'avoir été peu sincere dans
son écrit, & d'avoir presque par tout imposé
à la verité : Il le traite de *Fanfaron & de*
faux-brave, pour avoir refusé de se trouver
au rendez-vous sur la Frontiere du Gouver-
nement de Deux-Ponts, où Mr. de Stralen-
heim s'étoit rendu pour donner à ce Comte,
l'épée à la main, la satisfaction qu'il prétend-
oit : cette Lettre nous apprend, que le Com-
te de Zobor nie le sujet de la querelle ;
l'Auteur de la lettre allegue l'information
qui fut faite à la Cour de l'Empereur con-
tre le Comte de Zobor, qui fut envoyé par
Sa M. I. à Stetin où étoit pour lors le Roi
de Suede, (c'est-à-dire en 1707.) pour su-
bir la peine que Sa M. S. voudroit lui im-
poser. Ce Monarque satisfait de l'équitable
justice

* Voyez ci-devant page 191.

justice de l'Empereur & de la soumission du Comte de Zobor, lui pardonna genereusement, en lui disant; *soyez plus sage à l'avenir, & prenez garde de ne jamais insulter ni le Baron de Stralenheim, ni aucun de mes Ministres.*

Quatre ans après le Comte de Zobor, voyant l'Empereur mort, le Roi de Suede en Turquie, & le Baron de Stralenheim à son Gouvernement de Deux Ponts, s'est avisé de lui faire un appel: La lettre qui donne lieu à ce Article, entre dans un long détail, de ce que nous avons rapporté succinctement au Journal de Septembre: Il marque les avances que Mr. de Stralenheim fit, (sans y être obligé) pour répondre à l'apel que Mr. de Zobor lui avoit fait faire; que ce Comte bien loin de profiter de ces avances, ne chercha que des faux fuyans, pour éviter le Combat: cette Lettre marque les tems, les lieux; nomme les seconds des deux parties, tous gens d'honneur & de merite, fait connoître que le Comte de Zobor n'est qu'un quereleur; que les couleurs rependues dans son Manifeste, ne sont qu'un mauvais verni, au travers duquel, on voit la laideur de son procedé; la reputation du Baron de Stralenheim est trop bien établie pour qu'on puisse lui rien imputer dans cette occasion: une seule chose surprendroit le public, ce seroit sa trop grande moderation, si dans un tems plus convenable que celui d'aujourd'huy, ce Ministre Suedois ne demandoit pas un châtiment exemplaire contre un homme, qui par des paroles & des écrits injurieux, persiste à insulter le caractère du Ministre, & manque de respect envers les

des Princes &c. Decemb. 1711. 429
Têtes Couronnées; car le procédé du Comte
de Zobor, n'est pas moins injurieux à la
memoire de feu l'Empereur, qu'à la dignité
du Roi de Suede &c.

II. Un Disciple d'Apollon, * sachant l'abondante vandange qu'on vient de faire, a célébré le retour de *Bachus*, par ce Dixain.

*Retour de
Bachus.*

*Quel spectacle nouveau se presente à nos
yeux!*

*Bachus d'un œil riant se fait voir en tous
lieux,*

Il ramené ici bas une heureuse abondance,

*Et de bien-faits divers comble nôtre esperan-
ce ?*

O Mars! en sa faveur apaise ton couroux,

Et ne viens plus troubler un Empire si doux.

*Tu n'a que trop regné dans l'horreur de la
guerre,*

Il est tems d'accorder le repos à la terre;

*Cette aimable liqueur n'auroit que peu d'a-
vants,*

Si l'on n'y goûtoit point les plaisirs de la paix.

III. Aux trois questions proposées au public, & aux deux conseils qu'on lui demanda par le Journal de Septembre pages 215. & 216. on nous a adressé les réponses suivantes que nous plaçons dans l'ordre des demandes qui ont été faites.

*Réponse
aux que-
stions propo-
sées au mois
de Septem-
bre.*

1°. Il faut continuer de voir la personne aimée quoi qu'indifferente, parce qu'on a toujours du plaisir de voir ce que l'on aime, son indifferrence ne la rendant pas moins aimable.

2°. L'amour & la raison se trouvant rarement ensemble, on peut dire qu'il n'est point
d'âge

* *Mr. Gon Conseiller en l' Election de Retzel.*

d'âge où l'on puisse aimer sagement; l'expérience nous fait voir tous les jours que plus on est vieux moins on est raisonnable en amour.

30 On ne doit jamais haïr celle qui nous a sçu charmer, quoi qu'elle vienne à nous mépriser: car nous avons fait un bon ou mauvais choix; si nous en avons fait un bon, on ne doit pas s'en repentir; si nous l'avons fait mauvais, nous ne devons nous en prendre qu'à nous-même.

*Conseils
qu'on donne
sur les ma-
riées propo-
sées.*

4°. On conseille au mari & à la femme qui ne peuvent pas se souffrir leurs imperfections, & qui néanmoins s'aiment trop pour chercher à se separer: on leur conseille, dis je, de ne point se voir pendant le jour, de faire cuisine & lit à part, mais de laisser libre une porte de communication de leurs appartemens pour la nuit tant seulement, le tems & le chevet pourront les reconcilier parfaitement.

5°. A l'égard du gouteux qui ne prend du plaisir qu'à boire, & qui ne souffre que quand il a bû, on lui conseille de boire toujours pour ne donner auctin intervalle à son plaisir; comme la goute ne le prend qu'après qu'il a bû, il doit ne jamais cesser de boire.

*Question
sur le con-
traire du
chaud & du
froid.*

IV. Voici d'autres questions qu'on propose pour être décidées.

Pourquoi le Païsan souffle dans ses doigts lors qu'il a froid, & qu'il souffle sa soupe lors qu'elle est trop chaude.

Pourquoi dans un même repas le Maître ou la Maîtresse grondent les domestiques lors qu'ils servent la soupe ou les ragouts sans être chauds, & le vin s'il n'est à la glace ou fort froid? d'où provient cette bizareté du goût?

*Oeuvres
postumes de*

V. On imprimé à Amsterdam 1711. un petit octave, qui a pour titre, *Oeuvres postumes*

des *Princes &c.* Decemb. 1711. 431
de Mr. Boileau Despreaux &c. Le Libraire par *Mr. Boileau.*
 son avis au Lecteur, nous apprend qu'une partie des piéces inserées dans son Recueil, ont été volées dans le Cabinet de ce fameux Poëte lors qu'on en faisoit l'inventaire: on y trouve une Satire sur la fausse direction des Confesseurs; l'Épitaphe de Mr. Arnauld; l'Apothéose; le portrait d'un Jesuite; celui d'un Janseniste; les Pseaumes Penitentiaux, & la Satire sur l'équivoque.

V. Le mot de l'énigme proposée le mois *Explication des*
 dernier page 365. c'est *un Soldat en Sentinelle*: ceux qui l'ont devinée peuvent s'en applaudir. Celle du mois d'Octobre page 292. qui commence *ma figure est assez petite*; c'est le mot *Confes*, ainsi qu'on a pû le voir par le renvoy mis au bas de la même page. *Enigmes.*

VII. *Relation du voyage que fit Mr. Prior Gentilhomme Anglois à la Cour de France en Juillet 1711. au sujet de la negociation de Paix &c.*: Voilà le titre d'un petit in 4. de 14. pages qu'on m'a envoyé de la Haye, qui quoi qu'imprimé en Hollande, ne laisse pas de paroître sous le nom de *Jean Morpheu Libraire à Londres 1711.*

Ce titre donne d'abord une idée très-curieuse au Lecteur; mais je me vois obligé de le détromper, en l'avertissant, que cette prétendue Relation écrite en forme de Lettre & signée du nom de du Baudrier n'est qu'un ramas d'impostures & de faussetez grossièrement imaginées, & encore plus mal écrites. Pour en convaincre mes Lecteurs, il suffira de leur remarquer que nôtre prétendu Baudrier dit que le 14. Juillet 1711. Mr. Prior arriva *incognito* à Boulogne, que d'abord il demanda à son Hôte un *Secrétaire*; qu'il

lui produisit ce Baudrier, qu'on accepta; Mr. Prior lui confia sa valise, dans laquelle il y avoit ses instructions: le 18. ils partent de Boulogne pour Paris: jusques là, il n'y paroît rien que de vrai semblable, quoique tout supposé.

A la page 9. le Secretaire postiche nous dit que le 21. *Juillet à onze heures du soir ils arrivent à Versailles*, que par la Porte des Jardins de l'appartement de Madame de Maintenon, qui aboutit dans un vignoble, Mr. Prior fut introduit à la premiere audience du Roi: le prétendu Secretaire, qui portoit les instructions dans une Boîte, les ayant données à son Maître, fut laissé dans le vignoble, la porte fermée. A la page 10. le Secretaire Baudrier, oubliant sa fonction, devient Laquais; car ayant mis son Maître à Table, avec un François qui l'avoit été prendre à Boulogne, qu'il ne nous designe que par *Mr. de la B . . .* leur sert à boire.

Le 22. Juillet le Maître retourne à l'Audience par la même route, le Laquais-Secretaire le suit jusques dans le vignoble, sans lui permettre d'entrer dans le Jardin: le 23. autre Audience qui fut celle de congé, & Mr. Baudrier vit le Roi qui, dit-il, avoit accompagné Mr. Prior jusques à la Porte du vignoble, & lui dit en le quittant, *Mr. songez-y encore une fois, je vous en prie*, à quoi le Maître du Secretaire Baudrier répondit; *Sire, tout où rien, comme j'ai eu l'honneur de le dire à Votre M.*

Voilà toute la découverte que l'Auteur de la Relation nous donne de cette Ambassade: Je ne m'attacherai point à critiquer le ridicule & l'absurdité de tout ce que renferme

des Princes, &c. Decemb. 1711. 433
 cet Imprimé; je me contenterai d'en faire
 voir la fausseté par un fait connu du pu-
 blic : l'Auteur de la Relation accompagne,
 dit-il, Mr. Prior aux trois Audiences qu'il
 eut du Roi à Versailles, les 21. 22. & 23.
 Juillet 1711. Cependant il est d'une vérité
 incontestable que le Roi partit de Ver-
 sailles le 16. juillet pour aller à Fontainebleau,
 où Sa M. a resté environ deux mois & demi. Il
 n'en faut pas davantage pour s'inscrire en faux
 contre toute la Relation. Comme il y a cer-
 taines personnes accreditées, qui mettent tout
 en usage pour traverser & éloigner la Paix
 par l'avantage particulier qu'ils espèrent de ti-
 rer de la continuation de la guerre, on doit s'a-
 tendre qu'ils se serviront de la plume de
 quelque nouveau *Baudrier*, pour répandre
 dans le public de faux exposez, afin de faire
 naître des obstacles & des soupçons contre la
 Paix qui est sur le tapis: ainsi les bien in-
 tentionnez doivent être sur leurs gardes, &
 se deffier du dessein de ceux qui mettent
 sous la presse ces feüilles volantes, qui n'ont
 pour but que d'entretenir la discorde entre
 les Puissances Chrétiennes.

VIII. Le Mariage de Mademoiselle Peraud,
 qui a occasionné le procez singulier dont
 nous avons parlé dans un de nos Journaux,
 * a donné lieu à un Poëte qu'on ne m'a pas
 nommé, de faire ce Sonnet.

*La naissance, les biens, l'esprit & la beauté,
 Dont la sage Peraud jouit en son jeune âge,
 N'ont que l'apas trompeur d'un brillant
 avantage;*

Fuñète à son repos, comme à sa liberté.

*Contre tous les devoirs d'honneur, de pro-
 bité.*

FF 2

Un

* Voyez ci-devant page 171.

*Sonnez sur
 le mariage
 de Made-
 moiselle Pe-
 raud.*

Un beau-pere envahit long-tems son heritage;
Et pour le transporter à ses hoirs, sans portage,
L'asservit sous la grille avec autorité.

En vain pour s'affranchir d'un si dur esclavage

L'interêt d'un Amant, sans son aveu, l'engage;

Dés douze ans qui pouvoit à l'Himen la livrer?

Un jeune cœur séduit, est facile à surprendre,

Si l'Himen, sans l'amour a crû s'en emparer,
L'amour contre l'Himen saura bien la défendre.

IX. Voici un autre Sonnet plus intéressant puis qu'il regarde la Paix; Il nous a été envoyé de la Frontiere d'Hollande: c'est le Sr. Arnold Dauhou qui l'adresse aux Heros du Siecle.

Valeureux Conquerans, sous qui tremble la terre,

Donnez-vous encore des terribles combats,
Et vos Chefs glorieux que le monde revere,
Irons-ils d'avantage affronter le trépas?

Le fier Dieu de la trace, armé de son tonnerre,
Exerce trop long tems la force de vos bras,

Tandis que les efforts d'une effroyable guerre,
A des besoins affreux reduisent ces Climats.

Moderez, Grands Heros, ces ardeurs inhumaines,

Qui du sang des mortels ont fait reugir les plaines,

Montrez à l'univers un visage serain.

Mille peuples lassez du mal qui leur arrive,

Par des cris supplians, le mouchoir à la main,

Après tant de Lauriers, vous demandent l'Olive.

TABLE GENERALE ET ALPHABETIQUE

*Des principales Matieres contenuës dans ce
quinzième Tome.*

A

- A**ccademie (l') Françoisë, nomme l'Abbé d'Etrées pour remplir la place du feu Sr. Boisseau Despreaux, pag. 91. Distribuë son prix d'Eloquence, 249. Ne donne point celui de Poësie & pourquoi, 293
- Accademie*, projet d'en former une à Troyes, 224
- Albani* (Don Anibal) Neveu & Nonce du Pape, va à Francfort, & pouquoi, 99. 189. Son départ & son retour à Rome, 385
- Allemagne*, 43. 104. 184. 265. 328. & 392
- Alleman*, Maison illustre de ce nom, 213
- Alliez*, secours qu'ils envoient en Catalogne, 6. Leurs convoys en Flandres battus, 70. Entretiennent une Armée en Saxe, & pourquoi, 61. 73. 195. Demandes qu'ils font aux Hollandois, 357
- Angleterre*, Royaume, 64. 130. 275. 348. & 408
- Anglois* accablez sous le poids des impôts, 64. Voyez *Parlement*: Raisons alleguées par un Anglois pour faire promptement la Paix, 415
- Anne* (la Reine) ses soins pour conserver Port-Mahon & Gilbraltar, 68. 309. Changemens qu'elle fait à sa Cour, 131. Provoque son Parlement, 136. Son penchant à la continuation de la guerre, 280. Défend la venalité des Charges, 349. On lui érige une Statuë, 350
- Anti-*

TABLE DES MATIERES

<i>Antiquitez</i> trouvées sous l'Eglise de Nôtre-Dame de Paris, 168. Dissertation là dessus,	294
<i>Antoine</i> (St.) Fondation de son Abbaye,	220
<i>Arleux</i> , près de Doulay, pris & repris pendant la Campagne,	199
<i>Arlequin</i> , ses nouvelles Comedies,	216
<i>Arpajou</i> , (le Marquis d') prend Arens, la Garnison prisonniere de guerre, 241. Assiege & prend Venasque aux mêmes conditions,	312
<i>Auguste</i> (le Roi) demande des troupes aux Suisses. qu'on lui refuse, 36. Son voyage en Pologne, 61. Manque d'être enlevé, 64. Son retour en Saxe, 126. Conduit son Armée en Pommeranie à travers des Etats de Brandebourg, 273. Bloque Stralsfond, 347. Suite de ses progresz,	406
<i>Augustins</i> arrêtez à Lion,	249
<i>Autriche</i> , l'origine de cette Maison, & qui doit succeder aux Etats qui en dépendent,	44

B

B <i>Ar</i> (le Duché de) Coûtume & Loix de ce Pais-là par Mr. le Paige,	226
<i>Bataille</i> gagnée par les Turcs sur les Mofcovites,	305
<i>Baviere</i> (Mr. l'Electeur de) sa protestation contre l'élection Imperiale, 112. Donation que le Roi d'Espagne lui fait des Pays Bas, 143. En prend possession, 146. Injustice qui lui est faite, & nullité de son Ban à l'Empire, 330. Son départ de Luxembourg & son Eloge, 358. Sujets de plainte qu'on lui a donné dans l'Empire,	394
<i>Bay</i>	

TABLE DES MATIERES.

<i>Bay</i> (le Marquis de) commande l'Armée Espagnole en Estramadoure, & prend plu- sieurs Places aux Portugais,	166
<i>Bender</i> , ou Tekin, Ville de Moldavie, sa situation,	63
<i>Berry</i> (Mad. la Duchesse de) accouche de- vant son terme,	173
<i>Berwick</i> (le Maréchal de) commande l'Ar- mée de France en Dauphiné, 22 Par sa contenance & ses précautions, fait échou- er les desseins du Duc de Savoye 176 324	
<i>Boheme</i> , comment est-ce que ce Royaume a passé dans la Maison d'Autriche, remar- ques Historiques à ce sujet,	47
<i>Boileau</i> , ses Oeuvres posthumes,	430
<i>Boromeo</i> (le Comte) est confirmé dans sa Viceroyauté de Naples,	96
<i>Bouchain</i> , Ville de Hainaut, assiégée par les Alliez, 234. 286. La Place se rend, & la Garnison est faite prisonniere de guerre, 304. Infraction de la Capitulation,	317
<i>Boufflers</i> (le Maréchal de) sa mort, 302. Let- tre de Mr. le Dauphin à ce sujet,	303
<i>Brabant</i> , son ancien Gouvernement renversé par l'autorité des Anglois & Hollandois,	423
<i>Brantes</i> (le Marquis de) Procez singuliers sur son mariage avec Mad. Peraud,	171
<i>Brihuega</i> , Ville d'Espagne, sa fidelité re- compensée par le Roi Philippe V.	164
<i>Bristol</i> (l'Evêque de) est fait Garde du Sceau privé d'Angleterre,	348
<i>Buys</i> (le Sr.) est nommé Envoyé Extraordina- ire d'Hollande en Angleterre, & pourquoi 355. Son départ, & considerations sur sa negociation.	418

TABLE DES MATIERES.

C

C <i>Affé</i> , Chanſon en faveur du Caffé,	219
<i>Canaples</i> , (Mr. de) Duc de Lediguieres, ſa mort,	232
<i>Cardinaux</i> , combien de Chapeaux vauquants dans le ſacré College,	158. 301
<i>Carême</i> , Traité touchant ſes diſpenſes,	149
<i>Carniole</i> , comment eſt-ce que cette Province a paſſé dans la Maiſon d'Autriche,	46
<i>Carinthie</i> , Remarques Hiſtoriques ſur la maniere dont cette Province eſt devenuë patrimoine de la Maiſon d'Autriche,	46
<i>Catinat</i> (le Maréchal de) veut finir ſes jours en retraite,	94
<i>Charles d'Autriche</i> (le Roi) confirme la Regence des Etats hereditaires à l'Imperatrice ſa mere, 8. Lettre que les Etats Généraux lui écrivent ſur la mort de ſon frere, 53. Etablit une Regence en Catalogne pendant ſon abſence, 83. Sa réponſe au Roi Philippe, 84. Fait emprifonner l'Auteur d'un livre qui lui eſt dédié, & pourquoi, 167. Eſt invité de revenir en Allemagne, 188. Eſt élu Empereur, 333. Sa lettre aux Catalans, ſur les motifs de ſon paſſage en Allemagne, 370. Son arrivée en Italie, 390. Raiſons qui l'ont fait choiſir pour Empereur & ſon éloge,	398
<i>Chienne</i> (petite) qui en venant au monde, avoit un chien dans le ventre,	294
<i>Chinois</i> , reflexion ſur leur culte,	209
<i>Chrétiens</i> , parallèle de leurs vertus avec celles des Turcs,	345
<i>Clergé</i> de France, ſon Aſſemblée, 93. Don gratuit accordé au Roi,	94
<i>Cologne</i> (Mr. l'Electeur de) fait faire un ſervice magnifique pour feu Mr. le Dauphin ſon	ſon

TABLE DES MATIERES.

son beau-frere, 19. Son Manifeste & sa protestation contre l'Electiion Imperiale,	115.
Nullité de son Ban à l'Empire,	330
<i>Conseils</i> demandez aux beaux esprits, & sur quoi,	216. 290
<i>Critique</i> des aventures d'Apolonius de Tyr,	78
En matiere de Religion,	218
<i>Croix</i> (Mr. de la) course qu'il fait dans le Comté de Zurphen, & prend le Prince de Salm prisonnier,	285
<i>Czard</i> (le) de Moscovie, réponse qu'il fait aux plaintes des Polonois, 61. 127. Fausſes nouvelles qu'on debite à son avantage. 197, 334. Son armée battuë par les Turcs l'oblige de faire une paix honteuse, 305. Relation de cette Bataille, 336. Sa lettre au Grand Visir pour lui demander la paix, 342. Est escorté par les Turcs, 344. Son retour en Pologne & en Saxe, 346. Refuse d'exécuter le Traité avec les Turcs,	403

D

D <i>Annemarck</i> (le Roi de) engage ses Domaines au Duc d'Hannover, 77. Fait marcher ses Troupes vers le Holstein, 128. 196. Entre en Pommeranie, 271. Son Manifeste, 272. Fait bloquer Wismar & Stralsfond après avoir joint son Armée à celle du Roi Auguste, 348. Quels sont ses progresz,	406
<i>Danse</i> de St. Vite ou de St. Modeste, est une maladie où le malade danse toujours,	212
<i>Dauphin</i> (Monseigneur le) prieres pour le repos de son ame, 10. 19. Son Epitaphe, 12. Son Oraison funèbre par le P. Poirée, 153	
<i>Espagne</i> (Mr.) Gouverneur de Thionville,	sa

TABLE DES MATIERES.

sa mort & son Eloge,	229
<i>Dictionnaire</i> de Mr. Dupin sera une compilation de Moreri & de Bayle,	151
<i>Dictionnaire</i> Oeconomique, par Mr. Chomel,	213

E

E <i>Coffe</i> , mouvemens causez en ce Royaume-là, pour une Medaille du Roi Jacques III.	278
<i>Ecclesiastiques</i> de Naples, leur avarice scandaleuse sur les enterremens,	319
<i>Electeurs</i> assemblez à Francfort pour élire un Empereur, 189 Ouvertures de leurs conferences, 265 Elisent Charles d'Autriche pour Empereur, 332 Diverses propositions faites au College Electoral, & privileges des Electeurs, 392. & suivantes, contreviennent au Reglement de la Bu le d'or, 397	
<i>Empereurs</i> , voyez <i>Charles</i> .	
<i>Empire</i> d'Allemagne, privilege des Princes qui le composent,	212
<i>Enfant</i> , jugement rendu sur un enfant dont deux femmes se disent la mere,	65
<i>Enfant</i> , qui vient au monde avec un soleil & un Christ sur la poitrine,	365
<i>Enfant</i> qui en naissant a le nom de Dieu écrit sur la prunelle des yeux,	366
<i>Enigmes</i> , 149. 227. 292 365. Son explication,	431
<i>Enterremens</i> causent un differend scandaleux entre les Ecclesiastiques & le peuple de Naples,	319
<i>Espagne</i> (Royaume) 3. 81. 159. 239 309. & 369	
<i>Espagnols</i> tuent deux Haiduques à Rome & pourquoi, 251. Zele de cette Nation pour leur Roi,	311
	<i>Eugene</i>

TABLE DES MATIERES.

Eugene de Savoye (le Prince) arrive à l'Armée de Flandres 69. Ramene les troupes Imperiales en Allemagne 76. difficultez qui l'arrêtent en Hollande 140. Prend le Commandement de l'armée de l'Empire 189. Lui fait passer le Rhin 265. Se plaint à l'Electeur de Mayence & de quoi, 400

F

F*emme*, qui accouche d'un fils ayant un Soleil & un Christ sur la poitrine. 365
 Autre femme qui accouche de trois especes de souris, 366
Feriol (Mr. de) son retour de l'Ambassade de Constantinople, 173
Flotte des Alliez battuë par les vents, 4
 Diverses Escadres & leur destination, 138
 Autres dommages qu'elle souffre, 310
Flotte Françoisse qui va aux Indes, commandée par Mr. Dugué Trouyn, 92
France Royaume, 10. 87. 168. 243 315. & 376
Francfort sur le Main, les Electeurs s'y assemblent, & pourquoy, 189. *voyez les Electeurs*,

G

G*Assion* (le Comte de) surprend le Camp des Alliez en Flandres, 145. 200
Genealogie de la Couronne de France, 226
Gibraltar Ville d'Espagne, précautions que les Anglois prennent pour s'en assurer la possession 239
Godolfin (Milord) ce qu'on lui impute de condamnable, 349. 350. *Voyez Tome XIV*
Gongarn, Livre Comique sous ce nom, 217
Gordon (la Duchesse de) produit une Medaille qui allarme la Cour de Londres, 277
Grifons (les) établissent un Tribunal extraordinaire,

TABLE DES MATIERES.

- ordinaire, pour juger les crimes de Tho-
mas Masner 40. Leur different avec la
Maison d'Autriche, 181
Qualterio (le Cardinal) est déclaré Prote-
cteur des Anglois , 323

H

- H** *Abert* (Mr.) son Apologie & sa ré-
ponse aux *Calomnieurs* de sa Theo-
logie, 361
Hannover (le Duc de) son Manifeste con-
tre le Chapitre d'Hildesheim 104. Ce dif-
ferent accommodé 184. Fait sa premiere
fonction d'Electeur, 265. 332
Harlebeck ses Dignes rompus par les Fran-
çois , 71
Harlay (Milord) Voyez *Oxford*.
Helvetius (le Medecin) son Traité des ma-
ladies, 145
Hollande, 69. 139. 199. 284. 354. & 417
Hollandois (les) leur lettre sur la mort de
l'Empereur, 53. Consideration sur cette
lettre, 55. Défendent le cours des especes
de France aux Pays Bas, 73. Perte de leurs
Vaisseaux, 169. 310. Demandes que leurs
Alliez leur font, 357. La Paix ou la con-
tinuation de la guerre dépendent des
Hollandois. 420
Hongrie, remarques historiques sur ce Roy-
aume, & quel droit la Maison d'Autri-
che y a, 52. Voyez *Tome XIV*.
Hongrois (les) acceptent l'Amnistie de la
Maison d'Autriche, par où la guerre fi-
nit dans leur Pays, 56. Serment qu'on
leur fait prêter, 59. Suite de cette Paix,

TABLE DES MATIERES.

I

I <i>Aques III.</i> Roi d'Angleterre, son départ de St. Germain, pour aller voyager dans les Provinces de France, 93. Suite de son voyage, 168. Alteration que sa medaille cause en Ecoſſe, 275. Son retour à ſaint Germain.	381
<i>Jeſus-Chriſt</i> , preuves de ſa Divinité, par Mr. Rouxelin,	78
<i>Impératrice</i> (l') Regente, ſa lettre aux Cantons Suiffes ſur la mort de l'Empereur ſon Fils, 27. Proclame l'Archiduc Charles ſon Cadet, héritier de tous les Etats de la Maifon d'Autriche, 51. Se plaint de l'impoliteſſe du Czard.	406
<i>Inquiſition</i> , Tribunal redoutable, même aux Capucins.	149
<i>Irlande</i> , Incendie arrivé à Dublin, Subſides accordez par le Parlement, différent ſurvenu entre les deux Chambres,	68 280 283
<i>Italie</i> ,	22. 96. 250. 319. & 383
<i>Juiſ</i> , qui a le nom de Dieu écrit ſur la prunelle de ſes yeux,	366

K

K <i>Inſki</i> (le Comte de) ſecond Plenipotentiaire de Boheme à l'Assemblée de Francfort,	190
<i>Kiovie</i> (le Palatin de) ſes mouvemens contre les Moſcovites 62. 197. Coupe les vivres & la retraite à l'Armée du Czard,	341

L

L <i>Angalerie</i> (le Marquis de) abjure la Religion Catholique & ſe fait Calviniſte,	192
<i>Lion</i> , événement des plus tragiques arrivé	en

TABLE DES MATIERES.

en cette Ville-là,	376
<i>Litta</i> (le Marquis de) Envoyé à Reims par S. A. de Lorraine & pourquoi 243. Son compliment aux Magistrats de l'Hôtel de Ville,	245
<i>Littérature</i> ,	77 147. 208. 289. & 361
<i>Lorraine</i> (Mr. le Duc de) son éloge fait par les Magistrats de Reims,	244
<i>Lorraine</i> (Madame la Duchesse de) accouche d'une Princesse,	367
<i>Lotterie</i> établie en Hollande,	141
<i>Lois</i> XIV. (le Roi) son Edit portant règlement des Duchez pairies 13. Fait relâcher les Vaisseaux Hollandois & pourquoi 169. Arrêt de son Conseil sur un fait singulier arrivé sur mer 170. diminué les droits d'entrée de Paris 380. Nomme ses Plenipotentiaires pour la Paix 381 Points préliminaires signez en son nom,	381
<i>Luc</i> (Mr. le Comte du) Ambassadeur de France en Suisse ; sa lettre aux Grisons contre Mafner 37 Offre sa mediation aux Suisses & pourquoi 100 Sa Harangue à la Diette générale des Suisses.	177
<i>Luxembourgeois</i> (les) louanges qu'ils donnent à Mr. l'Electeur de Baviere leur Souverain,	358

M

M <i>Ahometisme</i> , ses erreurs,	209
<i>Malknecht</i> (Mr. le Baron de) premier Ministre de Mr. de Baviere, son portrait,	359
<i>Manning</i> (le Sr.) Secretaire d'Angleterre, portrait qu'on fait de lui 34. s'en plaint aux Grisons 40. 101 Reçoit des coups de bâtons par des inconnus 182. Lettre sur la procedur	

TABLE DES MATIERES.

procédure que cet affront avoit occasion- née,	325
<i>Mariages</i> ,	156. 227. 367.
<i>Marlborough</i> (le Duc de) Commande l'Ar- mée des Alliez en Flandres 69. continua- tion des disgraces de sa Famille 130. Ses mortifications en commençant sa Campa- gne 199. Les repare 203. Assiege & prend Bouchain 234. 304. Crime & vanité outrée attribuez à son Epouse 349. & 350. Son départ de l'Armée pour la Hollande & l'Angleterre,	417
<i>Masner</i> (Thomas) on demande qu'on le pu- nisse 32 37. Se sauve à Vienne 101. Mauvais offices qu'il rend aux Grisons ses Souve- rains 181. Crimes énormes dont il est con- vaincu 256. Sentence de mort & d'infamie prononcée contre lui par les Juges Souve- rains ,	260. 263
<i>Medaille</i> de Jacques III Roi d'Angleterre, quelles sont les allarmes qu'elle cause 278	
<i>Menager</i> (le Sr.) signe les préliminaires de la Paix pour la France,	412
<i>Merci</i> (le Comte de) son different avec les Deputez des Etats Généraux ,	139
<i>Mercur</i> historique, sa critique ,	325
<i>Merveilleux</i> (le Sr.) Interpretète de France en Suisse, son Memoire aux Grisons con- tre Thomas Masner, & ceux qui ont épousé son parti, 30. Est accusé d'avoir fait maltraiter le Sr. Manning, 182. La Procédure faite à ce sujet ne prouve rien contre le Sr. Merveilleux,	325
<i>Molé</i> (Mr.) President à Mortier, sa mort.	231
<i>Molinez</i> (Mr.) est nommé Archevêque de Saragosse	

TABLE DES MATIERES.

Sarragosse	388. Est disgracié du Pape, & pourquoi,	388	
Montesquieu (le Maréchal de)	prend Arleux,	202	
Montgats, Forteresse d'Hongrie,	soumise à la Maison d'Autriche par Capitulation,	185. Sa description,	186
Moravie,	remarques historiques touchant cette Principauté, & de quelle maniere elle a passée dans la Maison d'Autriche,	47	
Morts	156. 227. 298. 367.		
Moulin (le Sr. du)	fameux Partisan, courses qu'il fait en Hollande,	357	

N

N	Aissances,	227. 298. 367
	Napolitains, leur mecontentement & leur murmure, 23. Leurs Ambassadeurs à Barcelonne, 96. Leur different sur les enterremens,	319
Nassau (le Prince de)	Gouverneur de Frise, s'est noyé en Hollande, 205. La Princesse son Epouse accouche d'un Fils Postume 298. Baptême de ce Prince 367. Les Etats de Frise épousent ses interêts & protestent en son nom contre le Roi de Prusse,	356
Neutralité,	ce que c'est que Neutralité,	270
Neutralité,	Armée assemblée sous ce nom en Saxe 61. Difficultez qu'elle occasionne 73. 195. Elle laisse envahir les Etats de Suede,	268
Noailles (Mr. le Cardinal de)	son differend avec les Evêques de Luçon & de la Rochelle 151. Satisfaction que ces Prélats doivent faire	

TABLE DES MATIERES.

faire à Son Eminence par ordre du Roi,

382

Noailles (Mr. le Duc de) Manifeste en forme de déclaration qu'il fait publier en Catalogne 159. son retour en France, 317
Nonces du Pape en diverses Cours 324. voyez *Albani*.

Nord (les Etats du) 60. 126. 192. 267. 334. &

402

Nourices, Traité composé à leur occasion,

214

O

Oculiste Anglois, ses operations, 150
Olmutz, son nouvel Evêque, 328

Orange, qui sont les Maisons qui prétendent au titre de cette Principauté, 298

Oxford (le Comte d') ci devant Mr. Harlay, est fait Grand Tresorier d'Angleterre,

131

P

Pavies (les Duchez) Edit qui regle leur rang & privileges, 13

Pays Bas, 69. 139. 199. 284. 354. & 417 Règlement du nouveau Gouverneur des Pays-Bas, 423

Paix projetée 351. Lettre écrite de Londres à ce sujet 352. Les Hollandois la traversent 355. Points préliminaires signez de la part de la France 415. Metamorphose ou comparaison de la Paix avec une Anguille 422

Papa (le) Clement XI. voit les droits du St. Siege entre les mains des Puissances Protestantes 24. Sa réponse au Ministre Portugais sur les affaires de la Chine 25. Les Allemands lui prennent de nouvelles Places sans être en guerre 97. Va à Castel-Gandolfe changer d'air 98. Sollicite vainement

Gg

ment

TABLE DES MATIERES.

ment la restitution de Comachio 250. se plaint des Electeurs de l'Empire & pour-quoi 384 Ses broüilleries avec la Cour d'Espagne,	386
<i>Parlement d'Angleterre</i> , abus qu'il découvre dans le Ministère, dont il porte des plaintes à la Reine 132. Ce Parlement prorogé,	136
<i>Pellotier</i> (Mr.) Ministre d'Etat, sa mort 232	
<i>Peraud</i> (Mademoiselle) procès singulier sur son mariage avec le Marquis de Brantes 171 Sonnet sur son mariage,	433
<i>Perou</i> (le) sa Viceroyauté donnée au Prince de Santo Bueno.	311
<i>Petersborough</i> (le Comte de) passe de Vienne à Turin, & pourquoi, 25. Son retour en Angleterre, 110. Repasse en Hollande pour aller à Francfort,	267. 284
<i>Philippe V.</i> (le Roi) sa lettre au Roi de Boheme, 84. Destine les revenus des Rebelles de son Royaume aux besoins de l'Etat, 85. Gratifie Brihuega, 164. Donne la Viceroyauté du Perou, & à qui, 311. Autres gratifications, 312. & 374. Son retour à Madrit, 374. Ses broüilleries avec la Cour de Rome,	386
<i>Port-Mahon</i> , précautions que les Anglois prennent pour s'en assurer la possession,	239
<i>Portmore</i> (le Comte) Général Anglois, ses plaintes contre les Portugais,	240
<i>Portugal</i> Royaume,	3. 81. 159. 239. 309. & 369
<i>Prior</i> (le Sr.) ébauche la Paix avec la France, qui il est 411. Critique d'un libelle mis au jour sous le nom de <i>voyage de Mr. Prior</i> ,	431
	<i>Prisonniers</i>

TABLE DES MATIERES.

<i>Prisonniers</i> de guerre, Cartel réglé pour leur échange en Espagne, 9. Ce Traité rompu & pourquoi, 77. 81. Différence du traitement qu'on fait aux Prisonniers de guerre en France & chez les Alliez,	318
<i>Prusse</i> (le Roi de) son voyage en Hollande & pourquoi, 74. 141. Son accommodement provisionel avec le Pr. de Nassau sur la succession d'Orange, 204. 206. 356. Donne passage aux Saxons & Moscovites pour aller attaquer les Etats de Suede 273, Quels sont ses motifs à cet égard,	284
<i>Pseaumes</i> de la Penitence,	222

Q

Q uadrature du Cercle, qui sont ceux qui prétendent l'avoir trouvée,	295
<i>Quebeck</i> Capitale de Canada, les Anglois en veulent faire la conquête, & leur flotte perit en tentant cette entreprise,	408
<i>Quensbury</i> (le Duc de) sa mort,	301
<i>Questions</i> sur divers sujets proposées au Public, avec les réponses,	79. 215. 216. 289 & 429
———— Sur le droit des gens,	190
———— Sur le Soleil qu'un enfant a apporté en naissant,	365
———— Sur le nom de Dieu gravé sur la prunelle des yeux,	366

R

R agotski (le Prince) sa protestation contre le Traité d'Hongrie 110. Se défie des offres de la Maison d'Autriche 187. Joint le Czard après la bataille de Moldavie 347. Son arrivée à Dantzick,	405
<i>Religieux</i> , haine & aversion qu'ils contractent dans les Cloîtres,	148
<i>Rennes</i> , Ville Episcopale, son nouvel Evê-	que,

TABLE DES MATIERES.

que,	249
<i>Rochester</i> (le Comte de) Oncle de la Reine Anne, sa mort,	156
<i>Ruf</i> (Saint) son Abbé Général, qui il est,	22
S	
S <i>Acheverel</i> (le Docteur) son Histoire.	209
<i>Saint Sacrement</i> , institution de cette Fête,	221
<i>Salive</i> , à quels maux elle est salutaire,	291
<i>Salm</i> (le Prince de) son Château pillé, & lui fait prisonnier, & relâché par le Sr. la Croix,	285
<i>Saron</i> (l'Abbé de) par ses personnages oppo- sez devient la risée publique.	382
<i>Savoie</i> (Mr. le Duc de) promesses que lui font les Alliez, 26 Son départ pour faire la cam- pagne, 99. Passe en Savoie, & quels sont ses progrès, 174 253. Retourne en Piémont, 255. 324. Son entrevûe avec le nouvel Em- pereur,	392
<i>Saxe</i> (le Pr. Electoral de) va à Francfort. il aspire à être Roi des Romains. 189. Con- ferences sur son changement de Religion, 194. Offres qu'on fait de sa part aux A liez, 266. Ses esperances évanouïes,	311
<i>Sicile</i> (Royaume de) son nouveau Viceroi, 58	
<i>Silésie</i> , Remarques Historiques sur cette Prin- cipauté, & la maniere dont elle a passé à la Maison d'Autriche,	47
<i>Solre</i> (le Prince de) ses prétentions sur la Maison d'Orange,	141
<i>Suede</i> (le Roi de) refuse la mediation des Al- liez. & pourquoi, 74. Demande que son Ministre fait aux Hollandois, 76. Sujets de plainte que les Alliez lui donnent, 267. Son mécontentement du procédé du Grand Visir 346. Plaintes qu'il en porte au Grand Sei- gneur,	

TABLE DES MATIERES.

gneur,	402
<i>Suisse</i>	26. 99. 177. 255. 325
<i>Staremborg</i> (le General) les précautions pour conserver la Catalogne, 7. 242 Refuse de ratifier l'échange des prisonniers, & pour- quoi, 81. En quoi consiste son Armée, 82. Ses projets contre Valence échoüez,	165
<i>Stralenheim</i> (Mr. le Baron de) quel est son differend avec le Comte de Zohor, les avan- ces qu'il fait pour lui donner satisfaction, 191. Suite de ce differend,	427
<i>Stralsond</i> Ville de Pommeranie bloquée par les Armées Danoises & Saxones,	347
T	
T <i>Allard</i> (le Maréchal de) est de retour en France par congé de la Reine Anne,	416
<i>Theologie</i> (la) de Mr. Habert calomniée,	150
<i>Tirol</i> , Remarques Historiques sur la maniere dont ce Comté a passé dans la Maison d'Au- triche,	46
<i>Toscane</i> (le Grand Duc de) qui est-ce qui a droit à sa succession, si ses enfans viennent à mourir sans posterité, 252. Demandes que fait l'Electeur Palatin touchant la Tos- cane,	393
<i>Toul</i> (Mr. l'Evêque de) son Mandement qui ordonne des prieres pour Mr. le Dauphin,	10
<i>Toul</i> Pouillié de son Diocese par le P. Benoit Capucin,	210
<i>Toulouse</i> (l'Accademie de) donne le prix des jeux floraux, & à qui,	222
<i>Tournay</i> (l'Evêque de) on lui refuse d'aller dans son Diocese contre la foy de la Capi- tulation,	21
<i>Tournon</i> (le Cardinal de) sa mort,	384
<i>Traité</i> d'alliance entre l'Angleterre, la Hol- lande,	

TABLE DES MATIERES.

lande, & les quatre Cercles associez,	329
<i>Transylvanie</i> , ravage que la tempête y a causé,	328
<i>Turcs</i> (les) marche de leur Armée contre les Moscovites, 63. Aga Turc part de Vienne, 108. Battaillent les Moscovites, 305. Relation de cette Bataille, 336. Le Grand Visir accorde la paix au Czard, 345. Envoye un Aga en Pologne, & pourquoi,	346

V.

V <i>Aginay</i> (Mr.) Procureur General de Lion, sa mort;	231
<i>Uceda</i> (le Duc d') deserte le service du Roi d'Espagne,	389
<i>Vendôme</i> (Mr. le Grand Prieur de) enlevé injustement, ensuite relâché,	43
<i>Vendôme</i> (Mr. le Duc de) fait l'ouverture de la Campagne en Catalogne,	314. & 375
<i>Venaſque</i> , Forteresse d'Arragon, soumise au Roi d'Espagne par la force des Armes,	312
<i>Venise</i> (la République de) s'accommode avec le Pape, & envoye un Ambassadeur à Rome,	251
<i>Vers</i> , sur les différentes prieres que les hommes font à Dieu, 3. Epitaphe de Mr. le Dauphin, 12. Sur l'usurpation des droits de l'Eglise, 25. Sur le Luttin de Boileau, 78. Sur la paix, 78. Sonnet sur les Prelats de Vienne en Dauphiné, 79. A Mr. de Vendôme, 148. En faveur de Mr. le Dauphin, 155. Sur un mariage mal assorti, 171. Sur le retour du Roi Charles d'Autriche, 188. Sur un Prince qui veut marcher sur les traces de son pere, 196. Epitaphe du monde, 208. Chanſon sur le Caffé, 215. S'il vaut mieux donner que de recevoir, 216. Sur la Medecine,	cinc,

TABLE DES MATIERES.

cine, 218. Sur la belle Viennoise, 221. Sur le prix des jeux floreaux, 223. Sonnet pour un projet d'Accademie à Troyes, 225. Enigmes, 227. 292. 365. Sur la mort de Mr. Vaginal, 231. Sur l'ingratitude, 268. Sur l'avarice, 290. Sonnet sur la distribution du prix de l'Accademie Française, 293. Sur le scandale causé à Naples à l'occasion des enterremens, 321. Sonnet qui enseigne l'art de regner, 380. Retour de Bacchus, 429. Sonnet sur le mariage de Mad. Perald, 433. Autre Sonnet sur la paix, 434.

Vienne en Dauphiné, Histoire de son Eglise Archiepiscopale, 79. 219.

Villars (le Maréchal de) Détachemens qu'il fait de Flandres pour l'Allemagne, 76. 87. Liste de son Armée, 88. Ses mouvemens en Flandres, 199. 233. Fait enlever un quartier de l'Armée des Alliez, 287. Manque de surprendre Douai, 288. Son retour à la Cour, & son Apologie par la bouche du Roi, 417.

Visir (le Grand) voyez *Turcs*.

Urgel, Ville de Catalogne, réduite à l'obéissance du Roi d'Espagne, 85.

W

W *Alker* (le Sr.) son départ des Côtes d'Angleterre avec une flotte & des troupes de débarquement, 67. Va en Amerique pour attaquer Quebeck, & faire la conquête du Canada, 139. Echioüe à cette entreprise, & son retour en Angleterre, 409.

Weymar (le Duc de Saxe) son differend avec le Sr. de Swartzembourg, 185. Sa condamnation par la Chambre Imperiale, 402.

Wey-

TABLE DES MATIERES,

<i>Weysembourg</i> en Tranfilvanie, ravages qu'y cause la tempête,	328
<i>Windsgrats</i> (le Comte de) premier Amba- sadeur de Boheme à l'Assemblée de Franc- fort,	190
<i>Wisnar</i> , Ville appartenante au Roi de Suede, bloquée par les Troupes de Dannemark,	347

Y

Y <i>Eux</i> (sur les) d'un Juif on lit le nom de Dieu en Hebreu & en Grec,	366
<i>Tverôt</i> (le Royaume d') est soumis au dixième denier, 315. Remarques Historiques sur ce petit Etat,	316

Z

Z <i>Acharie</i> , premier Evêque de Vienne en Dauphiné,	219
<i>Zafra</i> , Ville d'Estremadoure ravagée par les Portugais,	86
<i>Zobor</i> (le Comte de) fait un Appel à Mr. de Stralenheim qui l'accepte, mais le Comte évite ensuite le combat, 191. Suite de ce differend,	427
<i>Zuiphen</i> (le Comté de) allarmé par les courtes de Mr. de la Croix,	285

Fin de la Table.